



**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**

**Évaluation environnementale – phase I  
Bâtiments administratifs et ateliers  
625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest  
Montréal, Québec**

**Date : Le 19 décembre 2003**

**Référence : No 324-E-8176**



INSPEC-SOL INC., 4600, boul. de la Côte-Vertu, Montréal (Québec) H4S 1C7 ♦ Tél. : 514 333-5151 ♦ Téléc. : 514 333-4674 ♦ SMQ ISO 9001 : 2008

Référence no 324-E-8176

Montréal, le 19 décembre 2003

Madame Sandra St-Pierre  
Technicienne en immobilier  
Société Immobilière du Québec  
2800, boulevard St-Martin Ouest, local R.C. 02  
Laval (Québec)  
H7T 2S9

Objet : Évaluation environnementale de site - phase I  
Bâtiments administratifs et ateliers  
625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest  
Montréal, Québec

---

Madame,

Nous avons le plaisir de vous transmettre notre rapport de l'évaluation environnementale - phase I effectuée pour la propriété mentionnée en rubrique.

Cette étude consiste à identifier, par différentes méthodes d'observation et de recherche, les sources existantes ou potentielles de contamination sur le Site à l'étude ou les propriétés adjacentes, aussi désignées comme «préoccupations environnementales» qui ont pu ou peuvent causer un impact environnemental au milieu sous-jacent au Site à l'étude.

Nous vous remercions de nous avoir donné l'occasion de vous servir et espérons collaborer de nouveau avec vous lors de vos prochains travaux.

Veillez recevoir, Madame, nos sincères salutations.

INSPEC-SOL INC.

Eli Massad, ing., M.Ing.  
Vice-président  
EM/ds

p.j.  
En duplicata (copie par télécopieur no [450] 681-2918) et poste

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1.0</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2.0</b>	<b>DESCRIPTION DU SITE.....</b>	<b>3</b>
2.1	Bâtiments et propriété.....	3
2.2	Activités sur le Site.....	5
2.3	Conditions environnementales.....	5
2.4	Géologie.....	6
2.5	Propriétés adjacentes.....	6
<b>3.0</b>	<b>REVUE DES DOCUMENTS HISTORIQUES.....</b>	<b>7</b>
3.1	Examen des titres de propriétés.....	7
3.2	Plans d'assurance incendie.....	7
3.3	Photographies aériennes.....	9
3.4	Banques de données environnementales.....	10
3.5	Rapports environnementaux précédents.....	12
<b>4.0</b>	<b>INSPECTION DU SITE.....</b>	<b>13</b>
4.1	Services publics.....	13
4.2	Réservoirs souterrains.....	14
4.3	Réservoirs hors-sol.....	16
4.4	Manipulation et entreposage de produits chimiques.....	18
4.5	Déversement / fuite de produits chimiques.....	18
4.6	Déchets solides et recyclage.....	18
4.7	Matières dangereuses.....	18
4.8	Eaux usées.....	19
4.8.1	Drains / tranchées de drainage / puisards.....	19
4.9	Eaux pluviales.....	19
4.10	Matériaux contenant de l'amiante (MCA).....	19
4.11	Biphényles polychlorés (BPC).....	21
4.12	Substances appauvrissant la couche d'ozone.....	22
4.13	Mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF).....	22
4.14	Peinture à base de plomb.....	22
4.15	Émissions atmosphériques.....	23
4.16	Recherches auprès des autorités gouvernementales.....	23

**TABLE DES MATIÈRES (suite)**

<b>5.0</b>	<b>CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>26</b>
<b>6.0</b>	<b>LIMITATION DE L'ÉTUDE .....</b>	<b>31</b>
<b>ANNEXE I</b>	Plan clé Plan de localisation Photographies du Site	
<b>ANNEXE II</b>	Documents GERLED	
<b>ANNEXE III</b>	Correspondance	

## 1.0 INTRODUCTION

Les services techniques d'Inspec-Sol inc. (**Inspec-Sol**) ont été retenus par Mme Sandra St-Pierre de la Société Immobilière du Québec (ci-après nommé le « Client ») afin d'effectuer une évaluation environnementale - phase I sur un terrain à vocation commerciale, situé aux 625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest, Montréal, Québec (ci-après nommé le « Site » ou la « Propriété »).

Le Site comprend deux (2) bâtiments commerciaux d'un étage avec sous-sol et une remise. La photographie sur la page couverture du rapport montre la façade est du bâtiment situé au 625, boulevard Henri-Bourassa. Le plan clé et le plan de localisation, de même que des photographies du Site sont inclus à l'annexe I du rapport.

La présente évaluation environnementale de site phase I consiste à identifier, au moyen de différentes méthodes d'observation et de recherche, les préoccupations environnementales actuelles ou potentielles associées au Site incluant ses bâtiments et les terrains adjacents à celui-ci. Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un processus de vérification diligente effectué par le Client.

La méthodologie suivie lors de notre évaluation environnementale respecte les lignes directrices énoncées dans le document Z768-01 intitulé « Évaluation environnementale - phase I », de l'Association canadienne de normalisation (ACNOR). Ce document est la référence standard acceptée pour les évaluations environnementales.

L'évaluation environnementale - phase I a été utilisée en suivant les règlements, politiques et guides fédéraux et provinciaux. Elle comprend une recherche sur l'historique d'après une revue des documents, une inspection du Site et des demandes d'information auprès de différentes autorités gouvernementales. Les tâches suivantes ont notamment été effectuées par **Inspec-Sol** durant cette évaluation environnementale :

- Une revue des photographies aériennes et des plans d'assurance incendie disponibles publiquement du Site et des environs;

- l'examen des cartes et des plans disponibles concernant le Site;
- des demandes d'accès à l'information auprès d'autorités réglementaires et discussions avec le personnel de ces autorités ayant une connaissance du Site et de ses activités;
- une revue de l'utilisation présente et antérieure du Site et des environs immédiats;
- la consultation de bases de données environnementales (Groupe d'études et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux [GERLED] et Liste des dossiers de terrains contaminés) du ministère de l'Environnement du Québec (MENV);
- l'inspection des installations, équipements, opérations, services publics et registres concernant le Site;
- l'observation de toute préoccupation environnementale reconnue;
- la revue des registres concernant les réservoirs d'entreposage hors-sol et souterrains;
- la revue des méthodes d'utilisation, de manipulation et d'entreposage de produits chimiques et d'incidents de déversement ou de fuite;
- la revue des méthodes de manipulation, d'entreposage et d'élimination des déchets;
- la revue des rejets d'eaux usées;
- la revue des émissions atmosphériques;
- la revue des équipements qui peuvent contenir des biphényles polychlorés (BPC) et des chlorofluorocarbones (CFC);
- l'observation des matériaux pouvant contenir de l'amiante, de la mousse à l'urée formaldéhyde (MIUF) et de la peinture à forte teneur en plomb; et
- une revue des rapports, des documents et de la correspondance fournis par le personnel du Site ou par le Client.

L'inspection du Site a été effectuée le 20 novembre 2003 par Catherine Le Guerrier, M.Sc., une représentante d'**Inspec-Sol**. L'inspection a été guidée et commentée par Mme Sandra St-Pierre, technicienne en immobilier de la Société Immobilière du Québec, afin de fournir des détails sur les opérations actuelles et antérieures du Site. Mme Sandra St-Pierre compte environ une année d'expérience sur le Site à l'étude.

Le présent rapport résume l'information recueillie par **Inspecc-Sol** durant l'évaluation environnementale - phase I et identifie les préoccupations environnementales reconnues associées à la Propriété et ses bâtiments. **Inspecc-Sol** assume la véracité de l'information transmise par les parties à moins de contradiction flagrante avec les observations faites sur le Site ou avec des documents écrits.

L'évaluation environnementale – phase I est destinée spécifiquement à l'intention de la Société Immobilière du Québec et ne peut être utilisée par une tierce partie sans l'autorisation dûment écrite d'**Inspecc-Sol**.

## **2.0 DESCRIPTION DU SITE**

### **2.1 Bâtiments et propriété**

La Propriété est située sur le côté nord du boulevard Henri-Bourassa Ouest, dans la Ville de Montréal, Québec, et est entourée à l'est par la rue Tanguay et à l'ouest par le chemin de fer Québec-Gatineau (QGRY). Les bâtiments sur le Site portent les adresses civiles nos 625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest. La Propriété correspond légalement aux lots rénovés nos 1 487 312, 1 491 126, 1 491 127, 1 491 128 et 1 491 129 de la Province du Québec.

La Propriété possède une forme quasi rectangulaire couvrant une superficie d'environ 59 200 m<sup>2</sup> et est située dans une zone urbaine développée à vocation commerciale. Le Site comprend deux (2) bâtiments commerciaux d'un étage avec sous-sol et une remise. L'ensemble des bâtiments occupe environ 8 900 m<sup>2</sup>, soit près de 20 % de la superficie totale du Site. Les bâtiments ont été construits en 1918, selon le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Montréal. Aucun autre document n'a été fourni à **Inspecc-Sol** confirmant la date de construction des bâtiments. Les caractéristiques des deux (2) bâtiments sont présentées dans le tableau suivant :

**Tableau no 1**  
**Caractéristiques des bâtiments**

Bâtiment	No Civique	Étage	Sous-sol	Notes
A	625	1	Oui	2 sections non inspectées
B	725	1	Oui	---
C	725	1	Non	Le bâtiment C est une remise qui n'a pas été inspectée

Le bâtiment A est utilisé comme entrepôt pour les archives du gouvernement du Québec. Deux (2) sections du bâtiment A n'ont pas été inspectées lors de la visite du Site car ces sections n'étaient pas accessibles. L'une de ces sections est utilisée comme entrepôt de tabac et de drogue. L'autre section comprend une cafétéria abandonnée et une salle des fournaises.

Un entrepôt d'objets saisis occupe le bâtiment B. Le bâtiment C, une remise d'entreposage, n'a pas été inspectée lors de la visite du Site.

Les bâtiments A et B sont construits avec une dalle de plancher sur sol. Le bâtiment A possède une structure en acier, alors que la structure du bâtiment B est en bois. Les murs intérieurs des bâtiments sont en blocs de béton et les murs extérieurs sont recouverts de briques et de panneaux métalliques.

Le reste de la Propriété est constitué de zones de stationnement asphaltées et en gravier autour des bâtiments. Comme les bâtiments sont localisés dans la moitié sud du Site, la partie nord à l'arrière des bâtiments, constitue principalement une aire de stationnement en gravier pour véhicules sous scellés de justice, et également les véhicules automobiles usagés ou accidentés des services gouvernementaux. La surface du Site est pavée en asphalte dans le quadrant sud-est, sur une superficie approximative de 6 500 m<sup>2</sup>.



Une rampe de chargement fixe est située à l'est du bâtiment A. Selon Mme Sandra St-Pierre, cette rampe était utilisée par les services de la voirie lors du transfert de la peinture à l'huile pour signalisation au sol d'un camion à l'autre. Des déversements de peinture à l'huile ont pu avoir eu lieu à proximité de la rampe dans le passé. Le transfert de peinture à l'huile représente un impact environnemental pour le Site à l'étude.

Le Site est entouré d'une clôture le long des côtés ouest, nord et est. Le terrain est relativement plat, avec une légère pente descendante vers le nord, et est au même niveau que le boulevard Henri-Bourassa Ouest et les propriétés adjacentes.

## **2.2    *Activités sur le Site***

La Société Immobilière du Québec est propriétaire du Site. Les archives du Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Québec sont entreposées dans le bâtiment A depuis environ huit (8) ans. Le bâtiment A était auparavant occupé par le Service de la Voirie du gouvernement du Québec. Le bâtiment B était utilisé par le Service de la Voirie de la Ville de Montréal dans le passé. Un entrepôt d'objets saisis occupe le bâtiment B depuis quelques années.

## **2.3    *Conditions environnementales***

La Propriété est localisée dans une zone dont la topographie est plate et dont la vocation est commerciale. Le cours d'eau le plus proche est la Rivière-des-Prairies qui est située à environ 1 kilomètre au nord du Site. Il n'y a aucune étendue d'eau naturelle sur la Propriété.

Selon un relevé topographique du ministère de la Voirie (Service des ponts et structures) daté de mars 1956, un ruisseau s'écoulait au sud du bâtiment B, le long du boulevard Henri-Bourassa Ouest, et se dirigeait, par la suite, entre les bâtiments A et B. Le ruisseau s'écoulait ensuite au nord du bâtiment A selon un axe est-ouest, pour finalement se diriger vers la Rivière-des-Prairies plus au nord de la Propriété.

Un ponceau en béton était situé entre les bâtiments A et B, le long du boulevard Henri-Bourassa Ouest, selon le relevé topographique. Ce ruisseau n'était pas visible sur les photographies aériennes consultées entre 1962 et 1998.

#### **2.4 Géologie**

Notre connaissance des conditions géologiques est basée sur une étude de caractérisation environnementale effectuée sur ce Site par **Inspec-Sol** pour le Client et est présentée dans le rapport no 324-E-8176, daté du 30 septembre 2003.

#### **2.5 Propriétés adjacentes**

Les propriétés adjacentes au Site ont été brièvement inspectées par **Inspec-Sol** afin de détecter tout indice d'une préoccupation environnementale reconnue. Cette inspection visuelle a été réalisée à partir des chemins d'accès publics, sans introduction physique sur les propriétés voisines. Pour faciliter la compréhension du texte, le boulevard Henri-Bourassa Ouest représente l'axe est-ouest. Le Site est borné par les propriétés ou les structures suivantes :

- Nord : la prison Tanguay, suivie de la prison de Bordeaux.
- Est: des bâtiments résidentiels, suivis de la rue Tanguay.
- Sud : le boulevard Henri-Bourassa Ouest, suivi du marché d'alimentation Loblaws.
- Ouest : un bâtiment commercial, situé au 855, boulevard Henri-Bourassa Ouest, occupé par la Société de l'Assurance Automobile du Québec, suivi du chemin de fer Québec-Gatineau (QGRY).

Le Site se trouve dans un secteur résidentiel/commercial de la Ville de Montréal.

Les propriétés voisines ne suscitent pas de préoccupation environnementale pour le Site selon les observations visuelles relevées par **Inspec-Sol** lors de la visite des lieux.

### 3.0 REVUE DES DOCUMENTS HISTORIQUES

Une recherche sur l'historique du Site a été effectuée par **Inspec-Sol** au moyen des plans d'assurance incendie, de photographies aériennes et d'une consultation des bases de données environnementales. Ce qui suit résume les résultats de la revue de ces documents historiques.

#### 3.1 *Examen des titres de propriétés*

Aucun examen des titres de propriétés n'a été effectué par **Inspec-Sol**, ceci ne faisant pas partie du mandat.

#### 3.2 *Plans d'assurance incendie*

Les plans d'assurance incendie permettent d'identifier l'usage ou les activités antérieurs du Site et des propriétés voisines. Ces plans indiquent fréquemment l'emplacement des bâtiments, l'existence et l'emplacement de réservoirs hors-sol ou souterrains et des fournaies, les noms des locataires et les activités sur les propriétés adjacentes. **Inspec-Sol** a effectué une recherche des plans d'assurance incendie disponibles pour le Site et les environs immédiats à la Bibliothèque nationale du Québec à Montréal (BNQ).

Les plans d'assurance incendie préparés par la compagnie Underwriters' Survey Bureau Ltd. en 1967 ont été consultés par **Inspec-Sol**. Les bâtiments A, B et C étaient visibles dans leurs configurations actuelles.

Le bâtiment A était occupé par le Service de la Voirie du gouvernement du Québec. Le bâtiment A comprenait des ateliers, deux (2) garages de réparation de camions, une chambre à peinture, une menuiserie, un entrepôt de camions et une cafétéria. Il est à noter qu'une partie de l'ancien entrepôt de camions (utilisé actuellement comme entrepôt de tabac et de drogue) ainsi que la cafétéria (incluant une salle des fournaies) n'ont pu être inspectées lors de la visite du Site. Les plans de 1967 montrent également la présence d'une salle des fournaies au sous-sol du bâtiment A.

Les activités sur le Site étaient généralement associées à la présence de vérins hydrauliques, selon les plans de 1967. Selon Mme Sandra St-Pierre, ces vérins hydrauliques ont été démantelés il y a environ huit (8) ans lors de rénovations majeures qui ont permis de convertir le bâtiment A en entrepôt d'archives. Un plan de 1996 du ministère du Revenu du gouvernement du Québec, fourni par le Client, montre la localisation exacte des fosses de vérin hydraulique situées dans le bâtiment A. Aucun indice visuel de la présence de vérins hydrauliques abandonnés n'a été observé par **Inspe-Sol** lors de l'inspection.

Selon les plans de 1967, le bâtiment B était occupé par un entrepôt, un garage de réparation de camions, une menuiserie métallique et une chambre à peinture. La salle des fournaies est visible sur les plans au sous-sol du bâtiment B. Des vérins hydrauliques sont également susceptibles d'avoir été présents dans le garage de réparation de camions situé dans le bâtiment B. Aucun vérin hydraulique abandonné n'a été noté dans cet ancien atelier de réparation lors de la visite du Site.

Le bâtiment C était utilisé comme entrepôt, selon les plans de 1967. Ces plans montrent également la présence de six (6) remises situées au nord du bâtiment C. Une autre remise était située dans la partie est du Site, selon les plans de 1967. Ces remises n'étaient pas présentes lors de l'inspection. Selon Mme Sandra St-Pierre, ces remises ont été démolies dans le passé.

Selon les plans de 1967, le Site était borné au nord et à l'ouest par des terrains vacants et, plus au nord, par la prison de Bordeaux. Les services techniques et de la signalisation du gouvernement du Québec occupaient les terrains situés au sud du Site. Des bâtiments résidentiels étaient situés à l'est du Site, suivis de la rue Tanguay.

Les plans d'assurance incendie de 1967 montrent la présence de réservoirs souterrains d'hydrocarbures autour du bâtiment A. La liste des réservoirs souterrains d'hydrocarbures visibles sur les plans de 1967 est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau no 2**  
**Réservoirs visibles sur les plans d'assurance incendie de 1967**

Réservoir	Type	Localisation	Contenu	Volume	Date installation	Remarques
R1	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Côté nord	Essence	3000 gallons	Inconnue (présent en 1959)	Démantelé (« patch » visible)
R2	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Côté nord	Essence	3000 gallons	Inconnue (présent en 1959)	Démantelé (« patch » visible)
R3	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Côté nord	Essence	3000 gallons	Inconnue (présent en 1959)	Démantelé (« patch » visible)
R4	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Au centre-est	Essence	Inconnu	Inconnue (présent en 1967)	Démantelé (« patch » visible)
R5	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Au centre-est	Diesel	Inconnu	Inconnue (présent en 1967)	Démantelé (« patch » visible)

Selon les plans d'assurance incendie consultés, aucun réservoir souterrain d'hydrocarbures n'était présent autour des bâtiments B et C ainsi que sur les propriétés avoisinantes.

### **3.3 Photographies aériennes**

Les photographies aériennes sont généralement consultées pour connaître les phases de développement du Site et des propriétés voisines. Elles permettent également d'identifier des dépôts de déchets ou des zones d'entreposage sur le Site ou dans ses environs immédiats qui pourraient avoir eu un impact environnemental sur la Propriété. Des photographies aériennes du Site et des propriétés voisines datant de 1962 à 1998 ont été obtenues et consultées par **Inspec-Sol**. Les commentaires pour chaque photographie sont présentés au tableau suivant :

**Tableau no 3**  
**Photographies aériennes**

Année	Site	Propriétés voisines
1962	Les bâtiments A, B et C sont visibles dans leurs configurations actuelles. Une remise est présente dans la partie est du Site, tandis que six (6) remises sont visibles au nord du bâtiment C. Un stationnement asphalté est situé dans la partie sud-est de la Propriété. Le reste du Site est utilisé pour l'entreposage.	Le Site est entouré au nord par des terres agricoles, au sud par des bâtiments du service technique du gouvernement du Québec, à l'est par des bâtiments résidentiels et à l'ouest par une aire extérieure d'entreposage.
1964		
1966		La prison de Tanguay est construite au nord du Site.
1969		
1971		
1975		
1981	Présence d'un terrain vacant en friche à l'ouest du Site.	
1986		
1990	Les remises situées au nord du bâtiment C ont été démolies. Un stationnement occupe la partie vacante du Site.	Un bâtiment commercial est visible à l'ouest de la Propriété.
1993	La remise située dans la partie est du Site a été démolie.	
1998		

Aucun indice de dépôts de déchets ou de remblai ni aucune préoccupation environnementale n'a été identifié sur le Site ou sur les propriétés voisines, selon les photographies aériennes disponibles consultées par **Inspecc-Sol**.

### **3.4 Banques de données environnementales**

Dans le cadre de la recherche sur l'historique du Site, **Inspecc-Sol** a consulté les résumés de documents et des banques de données environnementales publiques afin de déterminer si l'usage antérieur du Site ou des propriétés voisines aurait pu affecter la qualité environnementale du Site. La présente section présente les documents consultés ainsi que le résultat des recherches.

- **Banque de données GERLED, 2001** – Le MENV tient à jour la banque de données du Groupe d'études et de restauration des lieux d'élimination des déchets dangereux (GERLED) où sont inventoriés les décharges illégales et les lieux d'enfouissement de matières dangereuses ou de déchets industriels présentant un impact potentiel sur l'environnement ou constituant une préoccupation environnementale. La banque de données GERLED a été compilée pour la première fois en 1984 et n'est pas considérée comme complète ou exhaustive.

**Résultats :** Selon le répertoire GERLED, la Propriété ne fait pas partie de cet inventaire.

Il existe un dossier GERLED, soit l'ancien dépotoir de Place Fleury, situé à moins de 2 km du Site. Le site GERLED (dossier no 06-8-18) est situé à environ 200 mètres au sud du Site, soit à l'extrémité nord-ouest de Place Fleury. Ce site GERLED était localisé dans une ancienne carrière utilisée pour l'élimination de déchets domestiques et industriels jusqu'au début des années 1950. Ce site, anciennement utilisé par le ministère des Transports du Québec, est maintenant la propriété de Loblaws. Cet ancien dépotoir a pu contaminer les eaux souterraines sur le Site qui ne sont toutefois pas utilisées pour des fins d'eau potable. Ce site GERLED peut représenter une préoccupation environnementale pour le Site à l'étude.

Une copie des documents de l'inventaire GERLED est incluse à l'annexe II.

- **Liste des dossiers de terrains contaminés, 2001** – Le MENV conserve des fichiers sur des terrains qui ont été caractérisés ou décontaminés selon les critères de qualité environnementale des sols et des eaux souterraines établis par le MENV. L'inventaire répertorie les dossiers de terrains contaminés soumis au MENV sur une base volontaire.

**Résultats :** Le Site et les propriétés avoisinantes ne font pas partie de la liste des dossiers de terrains contaminés du MENV.

### 3.5 *Rapports environnementaux précédents*

Le Client a fourni à **Inspecc-Sol** un rapport d'échantillonnage environnemental. Ce rapport a été réalisé par le Groupe Solroc pour Excavation et Démolition M.O. Enr. (rapport no EA120-030521C, daté du 15 mai 2003). Un échantillon de sol, prélevé dans un conteneur, a été analysé pour les hydrocarbures pétroliers ( $C_{10}$  à  $C_{50}$ ), les métaux lourds et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Selon Mme Sandra St-Pierre, les sols dans le conteneur provenaient d'une tranchée réalisée entre les bâtiments A et B, située dans la partie sud du Site. Les résultats de l'échantillonnage environnemental indiquent que l'échantillon a une concentration classée dans la plage « B-C » pour les hydrocarbures pétroliers ( $C_{10}$  à  $C_{50}$ ) et une concentration supérieure au critère « C » des critères génériques du MENV pour le plomb et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Les sols présents dans le conteneur n'étaient donc pas considérés acceptables pour un terrain à vocation commerciale, tel le Site à l'étude. Selon Mme Sandra St-Pierre, les sols contaminés dans le conteneur ont été disposés hors du Site vers un centre d'élimination autorisé.

Une caractérisation environnementale a été effectuée par **Inspecc-Sol** sur le Site (rapport no 324-E-8176, daté du 30 septembre 2003) pour le compte de la Société Immobilière du Québec. Le but de cette caractérisation était d'évaluer la qualité environnementale des sols sur l'ensemble du Site. Dix (10) forages stratigraphiques ont été réalisés sur le Site. La localisation de ces forages a été déterminée par le Client. Dix (10) échantillons de sols, soit un échantillon par forage, ont été soumis à des analyses chimiques pour le dépistage des hydrocarbures pétroliers ( $C_{10}$  à  $C_{50}$ ), de six (6) métaux (cadmium, chrome, cuivre, nickel, plomb et zinc) et des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Les résultats de l'échantillonnage environnemental indiquent que l'échantillon prélevé dans le sondage F-6 a une concentration supérieure au critère « C » des critères génériques du MENV pour les HAP. Les neuf (9) autres sondages avaient une concentration inférieure au critère « C » pour les hydrocarbures pétroliers ( $C_{10}$  à  $C_{50}$ ), les HAP et les six (6) métaux (cadmium, chrome, cuivre, nickel, plomb et zinc). Les sols présents à l'emplacement du sondage F-6, situé à l'arrière du bâtiment B, ne sont pas considérés acceptables pour un terrain à vocation commerciale.



Aucune autre étude environnementale concernant le Site n'a été rapportée à **Inspecc-Sol** ou fournie par le Client.

#### **4.0 INSPECTION DU SITE**

Les conditions suivantes du Site ont été observées par **Inspecc-Sol** durant l'inspection du 20 novembre 2003 et sont considérées comme étant pertinentes dans le cadre d'une évaluation environnementale – phase I.

##### **4.1 Services publics**

L'électricité est acheminée à la Propriété par Hydro-Québec par des câbles aériens. Le gaz naturel est acheminé par Gaz Métropolitain au bâtiment A depuis août 1984 et au bâtiment B depuis octobre 2002.

Le bâtiment A est chauffé à l'aide de radiateurs à eau chaude. L'eau chaude des radiateurs provient d'une fournaise fonctionnant au gaz naturel. Cette fournaise fonctionnait à l'huile avant la conversion au gaz naturel en 1984. La salle des fournaises est située au sous-sol du bâtiment A. Les aires d'entreposage du bâtiment A sont chauffées à l'aide de fournaises suspendues à circulation d'eau chaude. L'eau chaude des fournaises provient également de la fournaise fonctionnant au gaz naturel. Une seconde salle des fournaises est située dans la section nord du bâtiment A, près de la cafétéria. Cette salle des fournaises n'a pas été inspectée. Cette fournaise fonctionne à l'huile et assure le chauffage de la cafétéria, selon Mme Sandra St-Pierre. Cette fournaise est abandonnée depuis l'hiver 2002 en raison d'un bris.

Le bâtiment B est chauffé à l'aide de radiateurs à eau chaude. L'eau chaude des radiateurs provient d'une fournaise fonctionnant au gaz naturel. Cette fournaise fonctionnait à l'huile avant la conversion au gaz naturel en 2002. La salle des fournaises est située au sous-sol du bâtiment B. Les aires d'entreposage du bâtiment B sont chauffées à l'aide de fournaises suspendues à circulation d'eau chaude. L'eau chaude des fournaises provient également de la fournaise fonctionnant au gaz naturel.

Des plinthes électriques assurent également le chauffage des bâtiments A et B. L'eau chaude domestique des bâtiments A et B est fournie par des chauffe-eau fonctionnant à l'électricité.

L'eau potable et les services d'égout domestique sont fournis à la Propriété par les réseaux d'aqueduc et d'égout municipal. Les eaux usées domestiques ainsi que les eaux pluviales sont dirigées au réseau d'égout municipal. D'après les renseignements obtenus lors de la visite, aucune eau de procédé n'était générée des opérations ni rejetée à l'égout.

Aucun puits d'eau potable ou fosse septique n'a été rapporté sur le Site et aucun indice de la présence d'un tel puits d'eau potable ou de fosse septique n'a été observé lors de l'inspection.

#### **4.2    *Réservoirs souterrains***

La liste des réservoirs souterrains est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau no 4**  
**Réservoirs souterrains sur le Site**

Réservoir	Type	Localisation	Contenu	Volume	Date installation	Remarques
R1	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Côté extérieur nord	Essence	3000 gallons	Présent en 1959 et 1967	Démantelé : « patch » visible au sol
R2	Souterrain	Bâtiment A Côté extérieur nord	Essence	3000 gallons	Présent en 1959 et 1967	Démantelé : « patch » visible au sol
R3	Souterrain	Bâtiment A Côté extérieur nord	Essence	3000 gallons	Présent en 1959 et 1967	Démantelé : « patch » visible au sol
R4	Souterrain	Bâtiment A Au centre-est	Essence	Inconnu	Présent en 1967	Démantelé : « patch » visible au sol
R5	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Au centre-est	Diesel	Inconnu	Présent en 1967	Démantelé : « patch » visible au sol
R6	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Au centre-ouest	Huile à chauffage	10 000 gallons	Inconnue	Démantelé : « patch » visible au sol
R7	Souterrain	Bâtiment A À l'extérieur Côté nord	Huile à chauffage	Inconnu	Inconnu	Démantelé (> de 5 ans)
R10	Souterrain	Bâtiment A Côté extérieur nord Près des pompes	Essence	22 275 litres	1980	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN
R11	Souterrain	Bâtiment A Côté extérieur nord Près des pompes	Diesel	22 275 litres	1980	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN
R12	Souterrain	Bâtiment A Côté extérieur nord Entre les 2 garages	Essence	1 125 litres	1981	Pas démantelé car introuvable lors des travaux d'enlèvement de réservoirs souterrains de 1998, selon les documents du MRN
R13	Souterrain	Bâtiment A Côté extérieur nord Entre les 2 garages	Diesel	1 125 litres	1981	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN
R14	Souterrain	Bâtiment A Côté extérieur nord Derrière les locaux administratifs	Huile à chauffage	4 546 litres	1978	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN
R15	Souterrain	Bâtiment A Côté extérieur nord Entre les 2 garages	Huile usée	4 500 litres	1960	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN

Un plan de 1959 du ministère de la Voirie du gouvernement du Québec, fourni par le Client, montre la localisation des réservoirs souterrains R1, R2 et R3 et de l'îlot des pompes. Ce plan indique que le volume de ces réservoirs est de 3 000 gallons chacun. Les réservoirs R1, R2 et R3, ainsi que les réservoirs souterrains R4 et R5, sont également visibles sur les plans d'assurance incendie de 1967.

Le réservoir souterrain R6 est indiqué sur un plan de 1952, fourni par le Client, du ministère de la Voirie du gouvernement du Québec. Le volume de ce réservoir était de 10 000 gallons, selon ce plan.

Mme Sandra St-Pierre a indiqué à **Inspecc-Sol** la localisation du réservoir souterrain R7. Ce réservoir aurait été démantelé il y a plus de cinq (5) ans, selon le Client.

La présence des réservoirs R10 à R15 sur le Site n'a été documentée qu'à l'aide des documents fournis par le MRN. La description des réservoirs R10 à R15 fournie dans les documents du MRN nous laisse croire que ces réservoirs souterrains ne correspondent pas aux réservoirs souterrains R1 à R7 documentés par les plans fournis par le Client et les plans d'assurance incendie consultés. Les documents du MRN n'indiquaient que la localisation approximative de réservoirs R10 à R15. Aucun plan, indiquant la position exacte de ces réservoirs, n'était inclus dans les documents reçus par le MRN. Par conséquent, les réservoirs R10 à R15 ne sont pas identifiés sur le plan de localisation du présent rapport.

Aucune documentation n'a été fournie à **Inspecc-Sol** concernant l'enlèvement des réservoirs souterrains R1 à R7 et la qualité environnementale des sols à l'emplacement des réservoirs souterrains démantelés (R1 à R7 et R10 à R15).

#### **4.3    *Réservoirs hors-sol***

La liste des réservoirs hors-sol est présentée dans le tableau suivant :

**Tableau no 5**  
**Réservoirs hors-sol sur le Site**

Réservoir	Type	Localisation	Contenu	Volume	Date installation	Remarques
R8	Hors-sol	Bâtiment B À l'intérieur Sous-sol	Huile à chauffage	20 000 litres	Vers 1970	Vidé et démantelé en 2002
R9	Hors-sol	Bâtiment A À l'extérieur Côté nord Près de R7	Huile à chauffage	250 gallons	1997	Abandonné depuis 2002 Aucun bassin de rétention

Le réservoir hors-sol R8 a été vidé et démantelé en 2002, suite à la conversion du système de chauffage au gaz naturel en octobre 2002. Le réservoir R8 était situé au sous-sol du bâtiment B, soit dans une salle adjacente à la salle des fournaies. **Inspec-Sol** a observé la présence de taches d'huile sur la dalle de béton à l'emplacement du réservoir R8. La jauge reliée au réservoir R8 démantelé a été notée sur le mur intérieur de la salle des fournaies.

Selon le Règlement sur les produits pétroliers du MRN, un réservoir hors-sol de 20 000 litres, contenant de l'huile à chauffage, est considéré comme un équipement pétrolier à risque élevé. Par conséquent, la Société Immobilière du Québec possédait un permis d'utilisation du réservoir R8 (permis no 601352) avant son démantèlement en 2002.

Le réservoir hors-sol abandonné R9 est situé à l'extérieur du bâtiment A, soit au nord de la section du bâtiment A occupée par une cafétéria et une salle des fournaies. Le réservoir R9 repose sur une surface en gravier et ne possède pas de bassin de rétention.

Ce réservoir était associé à une fournaise qui a brisé à l'hiver 2002 causant une fuite d'eau à l'intérieur de cette section du bâtiment A, selon Mme Sandra St-Pierre. Par conséquent, le réservoir R9 et la fournaise sont abandonnés depuis plus d'un an.

Aucune génératrice d'urgence, ascenseur à piston hydraulique, ni aucun quai de chargement hydraulique n'ont été observés ni rapportés à **Inspecc-Sol** lors de l'inspection du Site.

#### ***4.4 Manipulation et entreposage de produits chimiques***

Les activités actuelles effectuées sur le Site n'exigent pas l'utilisation et l'entreposage de produits chimiques à l'exception de petits volumes de produits nettoyants et de peinture.

#### ***4.5 Déversement / fuite de produits chimiques***

Au moment de l'inspection du Site, aucun indice de déversement ou de fuite majeure de produits chimiques ou de produits pétroliers relié aux activités actuelles ou antérieures sur la Propriété n'a été observé par **Inspecc-Sol**. Aucune information n'est disponible concernant des fuites ou déversements antérieurs qui ont pu avoir lieu sur le Site.

#### ***4.6 Déchets solides et recyclage***

Les déchets solides générés sur le Site incluent les rebuts domestiques. Ces déchets solides sont entreposés dans des conteneurs et sont ramassés régulièrement par la compagnie S.N.F. (Société Nationale de Ferrailles) pour le bâtiment A et par la compagnie B.F.I. pour le bâtiment B. Le fond du gouvernement est responsable de la récupération du papier mis au recyclage dans le bâtiment A. La compagnie S.N.F. ramasse la ferraille générée par les activités du bâtiment B. La ferraille est entreposée à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment B. Aucune autre activité d'élimination de déchets solides n'a été observée par **Inspecc-Sol** au moment de l'inspection du Site.

#### ***4.7 Matières dangereuses***

Selon les observations faites par **Inspecc-Sol**, aucune matière dangereuse n'est générée sur le Site. Aucun indice visuel d'élimination de matières dangereuses n'a été observé par **Inspecc-Sol** lors de la visite du Site.

#### **4.8 Eaux usées**

Les eaux usées générées sur le Site incluent les eaux usées domestiques. Ces eaux usées sont rejetées dans le réseau d'égout domestique municipal.

##### **4.8.1 Drains / tranchées de drainage / puisards**

Au moment de l'inspection du Site, **Inspec-Sol** a observé la présence de drains de plancher dans les bâtiments A et B. L'inspection des drains de plancher a été limitée en raison de difficultés d'accès. Aucun autre drain, cavité ou puisard n'a été observé par **Inspec-Sol** lors de l'inspection du Site.

#### **4.9 Eaux pluviales**

Les eaux pluviales sur le Site sont recueillies et/ou rejetées selon les façons suivantes :

- Infiltration directe dans les sols dans les endroits non aménagés;
- drainage de surface en direction du boulevard Henri-Bourassa Ouest;
- drainage des eaux pluviales de différentes structures (surfaces asphaltées, toits, etc.) dans le réseau d'égout domestique ou pluvial de la municipalité locale.

Le personnel des lieux a affirmé qu'aucun effluent de procédé n'est dirigé vers le réseau d'égout pluvial et aucun indice de rejet d'effluent de procédé dans le réseau d'égout pluvial n'a été observé par **Inspec-Sol** lors de l'inspection. Aucune préoccupation environnementale n'a été identifiée concernant le réseau d'égout pluvial tel qu'observé par **Inspec-Sol**.

#### **4.10 Matériaux contenant de l'amiante (MCA)**

Depuis l'adoption de la Loi sur les produits dangereux du 24 avril 1980, l'utilisation de l'amiante a été interdite comme composant de la plupart des biens de consommation où des poussières peuvent être générées lors d'une utilisation normale.

Avant cette date, l'isolant thermique autour des tuyaux, les matériaux ignifuges ou giclés ainsi que les tuiles de plafond et de plancher pouvaient contenir des produits à base d'amiante.

L'amiante n'est pas un contaminant réglementé à l'heure actuelle par le MENV. Cependant, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) réglemente l'utilisation de l'amiante dans les lieux de travail. L'amiante est considéré comme dangereux pour la santé lorsque le matériau est friable et peut relâcher des fibres d'amiante dans l'air ambiant. Les types de matériaux friables contenant de l'amiante (panneaux de plafonds suspendus, isolation de tuyaux, isolation giclée, revêtement de chaudière) peuvent rester en place et être utilisés indéfiniment tant qu'ils sont adéquatement recouverts et bien entretenus, empêchant toute exposition d'amiante lors de leur utilisation normale. Cependant, tous travaux d'enlèvement de l'amiante, rénovations ou démolitions effectués aux endroits où des MCA friables existent exigent qu'ils soient effectués par des entrepreneurs spécialisés avec des appareils de protection personnelle adéquats pour les travailleurs.

Les MCA non friables (tuiles de plancher, panneaux de parement extérieur) représentent un faible risque d'émission de fibres dans l'air ambiant. Cependant, des précautions mineures peuvent être requises lors des travaux de rénovations ou de démolition de zones où des matériaux non friables contenant de l'amiante sont présents.

**Inspecc-Sol** a fait lors de l'inspection, des observations visuelles dans tous les endroits facilement accessibles des bâtiments pour vérifier la présence de MCA. Aucune inspection n'a été effectuée dans les espaces clos ou difficilement accessibles pour l'identification d'amiante.

Puisque les bâtiments ont été construits avant 1980, il est possible que des MCA soient présents dans certains matériaux de construction. Cependant, seule une caractérisation exhaustive des matériaux de construction permettrait de confirmer avec certitude la présence de MCA.



De façon générale, l'isolant de la tuyauterie, susceptible de contenir de l'amiante, était en bonne condition. Selon l'âge des bâtiments (1918), des matériaux friables et non friables contenant de l'amiante qui ne peuvent être facilement visibles, peuvent être présents dans certaines parties des bâtiments.

Tous travaux de démolition ou de rénovation devraient tenir compte de la présence possible de MCA dans les bâtiments. Une caractérisation complète de la présence d'amiante devrait être effectuée avant d'entamer des travaux de démolition ou de rénovation qui affecteraient les matériaux en question. Cette étude permettra d'implanter des procédures adéquates et sécuritaires lors de travaux d'enlèvement d'amiante.

#### ***4.11 Biphényles polychlorés (BPC)***

Selon le Règlement sur les biphényles polychlorés, adopté en vertu de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la fabrication, la transformation, l'usage, la vente ou l'importation d'équipements neufs contenant des BPC est interdite depuis le 1<sup>er</sup> juillet 1980. Des équipements utilisés contenant des BPC (avant 1977 et avant 1980 pour les transformateurs électriques et les condensateurs) pourraient encore être utilisés selon les spécifications du Règlement. Cependant, le démantèlement et la disposition de ces équipements sont sujets à ce même Règlement. Selon les observations visuelles d'**Inspecc-Sol** durant la visite du Site et selon les informations obtenues pendant cette étude, ce terrain n'est pas utilisé comme entrepôt de BPC. De plus, aucun équipement pouvant contenir des BPC utilisé ou entreposé sur le Site n'a été observé.

Cependant, les équipements pouvant contenir des BPC observés incluent les ballasts des lumières fluorescentes. La présence de ballasts de lumières fluorescentes fonctionnelles contenant des BPC ne constitue pas en soi une préoccupation environnementale ou un risque de responsabilité environnementale tant que les appareils sont en service.

#### ***4.12 Substances appauvrissant la couche d'ozone***

Selon les conversations établies avec le personnel de la Propriété visitée et selon les observations faites par **Inspecc-Sol** durant l'inspection, les équipements utilisés sur le Site pouvant contenir des substances appauvrissant la couche d'ozone se limitent à des unités de climatisation individuelles, lesquelles contiennent du gaz réfrigérant. Selon les renseignements obtenus, ces unités sont entretenues de façon régulière et aucun problème concernant ces réfrigérants n'a été indiqué par le personnel des lieux.

#### ***4.13 Mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF)***

La mousse isolante d'urée formaldéhyde (MIUF) est utilisée dans l'industrie de la construction depuis 1960 comme isolant dans les cavités et les espaces creux des murs de bâtiment. Cette mousse était constituée d'un mélange de résine d'urée formaldéhyde, d'agent moussant et d'air insufflé. Cette mousse a été surtout utilisée au Canada entre 1977 et le 17 décembre 1980, où son utilisation a été interdite en raison des risques pour la santé des occupants des bâtiments isolés à la MIUF.

La présence de MIUF dans les bâtiments n'a pas été rapportée ni observée durant l'inspection du Site.

#### ***4.14 Peinture à base de plomb***

La quantité de plomb dans les peintures pour l'intérieur est réglementée depuis 1976 en vertu de la Loi fédérale sur les produits dangereux.

En raison de l'âge des bâtiments (1918), de la peinture à base de plomb peut être présente à l'intérieur du bâtiment. Tous travaux de démolition ou de rénovation devraient tenir compte de la présence possible de peinture à base de plomb. Une caractérisation complète de la présence de peinture à base de plomb devrait être effectuée avant d'entamer des travaux de démolition ou de rénovation majeurs qui affecteraient la peinture. Cette étude permettra d'utiliser les procédures adéquates et sécuritaires qui seront utilisées lorsque la peinture sera retirée (ex. jet de sable).

#### ***4.15 Émissions atmosphériques***

À partir des observations faites par **InspeC-Sol** pendant l'inspection, il n'y a pas de sources d'émission atmosphérique utilisées actuellement sur le Site qui peuvent constituer une préoccupation environnementale.

#### ***4.16 Recherches auprès des autorités gouvernementales***

Des demandes d'accès à l'information concernant les dossiers touchant le Site ont été adressées au MENV, au ministère des ressources naturelles (MRN) et à la Ville de Montréal.

La réponse écrite du MRN comprend des documents relatifs aux réservoirs R8 et R10 à R15. Le tableau qui suit résume les documents reçus pour ces réservoirs d'hydrocarbures :

**Tableau no 6**  
**Documents du MRN pour les réservoirs d'hydrocarbures sur le Site**

Réservoir	Type	Remarques	Documents
R8	Hors-sol	Vidé et démantelé en 2002	Formulaire de demande de permis pour l'équipement (2001) Formulaire de description de l'équipement (2001) Certificat de vérification de l'équipement (2001) Formulaire de demande de renouvellement de permis (2002)
R10	Souterrain	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN	Demande d'enregistrement des équipements (1994) Certificat d'enregistrement des équipements (1994) Formulaire d'enlèvement des équipements (1998)
R11	Souterrain	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN	Demande d'enregistrement des équipements (1994) Certificat d'enregistrement des équipements (1994) Formulaire d'enlèvement des équipements (1998)
R12	Souterrain	Pas démantelé car introuvable lors des travaux d'enlèvement de réservoirs souterrains de 1998, selon les documents du MRN	Demande d'enregistrement des équipements (1994) Certificat d'enregistrement des équipements (1994) Formulaire d'enlèvement des équipements (1998) Lettre: ce réservoir n'a pu être localisé lors de l'enlèvement des réservoirs R10 à R15 (21 janvier 1999).
R13	Souterrain	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN	Demande d'enregistrement des équipements (1994) Certificat d'enregistrement des équipements (1994) Formulaire d'enlèvement des équipements (1998)
R14	Souterrain	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN	Demande d'enregistrement des équipements (1994) Certificat d'enregistrement des équipements (1994) Formulaire d'enlèvement des équipements (1998)
R15	Souterrain	Démantelé en 1998, selon les documents du MRN	Demande d'enregistrement des équipements (1994) Formulaire d'enlèvement des équipements (1998)

La description des réservoirs R10 à R15, fournie dans les documents du MRN, nous laisse croire que ces réservoirs souterrains ne correspondent pas aux réservoirs souterrains R1 à R7 documentés par les plans fournis par le Client et les plans d'assurance incendie consultés. Les réservoirs R10 à R15 ont été démantelés en 1998. Il est à noter que le réservoir R12 n'a pas été démantelé étant donné qu'il n'a pas été localisé lors des travaux d'enlèvement.

Une note est inscrite sur le formulaire d'enlèvement des équipements pétroliers (réservoirs R10 à R15) indiquant la présence de contamination confinée dans la fosse des réservoirs.

La réponse écrite du MENV comprend un rapport d'inspection daté du 4 juin 2001. En raison de fortes pluies, de l'eau s'est accumulée sur le stationnement en gravier, situé à l'arrière du bâtiment A entraînant les hydrocarbures (diesel) en surface du sol. Un fossé anthropique a donc été aménagé près de ce stationnement, soit à l'extrémité est du Site, afin de retenir l'eau. Une zone de contamination avait été notée au niveau du fossé anthropique et du gazon situé à l'extérieur de la Propriété. La couche supérieure de sol du stationnement a été grattée et/ou excavée étant probablement contaminée. Ces sols ont été mis dans un conteneur pour fins de disposition. **Inspecc-Sol** a contacté le MENV afin de savoir si les sols contaminés avaient été disposés hors du Site. Selon M. André Ménard du MENV, les sols contaminés ont été disposés par la compagnie Solution Eau Air Sol. Le 21 septembre 2001, M. Ménard a reçu les manifestes de transport et les bons de pesée datés du 13 juin 2001. Le dossier est fermé auprès du MENV.

La réponse écrite de la Ville de Montréal n'a pas été reçue à la date d'émission de ce rapport. Des commentaires seront transmis ultérieurement au Client si la réponse reçue change ou affecte les conclusions de ce rapport.

La correspondance est présentée à l'annexe III.

## 5.0 CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

**Inspec-Sol** a effectué la présente évaluation environnementale - phase I conformément à la norme ACNOR Z-768-01 concernant les évaluations environnementales. Les conclusions et recommandations suivantes s'appuient sur les informations recueillies lors de l'inspection du Site, les renseignements fournis par les représentants du Client, les documents fournis par le Client, les données et l'information obtenues des autorités gouvernementales, la recherche sur l'historique du Site. Sous réserve de la réponse de la Ville de Montréal non reçue à ce jour, les préoccupations environnementales suivantes ont été identifiées concernant le Site :

- i) **Activités sur le Site** : Les bâtiments A et B étaient occupés dans le passé respectivement par le Service de la Voirie du gouvernement du Québec et le Service de la Voirie de la Ville de Montréal. Selon les plans d'assurance incendie de 1967, les activités sur le Site étaient généralement associées à la présence de vérins hydrauliques en raison de la présence de garages de réparation de camions. Selon Mme Sandra St-Pierre, les vérins hydrauliques dans le bâtiment A ont été démantelés il y a environ huit (8) ans lors de rénovations majeures. Un plan de 1996 du ministère du Revenu du gouvernement du Québec, fourni par le Client, montre la localisation exacte des fosses de vérin hydraulique situées dans le bâtiment A. Des vérins hydrauliques sont également susceptibles d'avoir été présents dans le garage de réparation de camions situé dans le bâtiment B. La présence de vérins hydrauliques abandonnés n'a pas été observée par **Inspec-Sol** dans les bâtiments A et B.

Une rampe de chargement fixe est située à l'est du bâtiment A. Selon Mme Sandra St-Pierre, cette rampe était utilisée par les services de la voirie lors du transfert de la peinture à l'huile pour signalisation au sol d'un camion à l'autre. Des déversements de peinture à l'huile ont pu avoir eu lieu à proximité de la rampe dans le passé.

**Recommandation :** **Inspec-Sol** recommande d'effectuer une caractérisation environnementale – phase II à l'intérieur des anciens garages de réparation de camions ainsi qu'à proximité de la rampe de chargement fixe.

- ii) **Banque de données GERLED :** Il existe un dossier GERLED, soit l'ancien dépotoir de Place Fleury, situé à environ 200 mètres au sud du Site, soit à l'extrémité nord-ouest de Place Fleury. Ce site GERLED était localisé dans une ancienne carrière utilisée pour l'élimination de déchets domestiques et industriels jusqu'au début des années 1950. Ce site, anciennement utilisé par le ministère des Transports du Québec, est maintenant la propriété de Loblaws. Cet ancien dépotoir a pu contaminer les eaux souterraines sur le Site qui ne sont toutefois pas utilisées pour des fins d'eau potable.

**Recommandation :** Il est recommandé de réaliser une caractérisation environnementale – phase II des eaux souterraines sur le Site.

iii) **Rapports environnementaux précédents :**

- 1) Le Client a fourni à **Inspec-Sol** un rapport d'échantillonnage environnemental. Ce rapport a été réalisé par le Groupe Solroc pour Excavation et Démolition M.O. Enr. (rapport no EA120-030521C, daté du 15 mai 2003). Un échantillon de sol a été prélevé dans un conteneur afin d'être analysé pour des paramètres de dépistage courants. Selon Mme Sandra St-Pierre, les sols dans le conteneur provenaient d'une tranchée réalisée entre les bâtiments A et B, située dans la partie sud du Site. Les résultats de l'échantillonnage environnemental indiquent que l'échantillon a une concentration classée supérieure au critère « C » des critères génériques du MENV pour le plomb et les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Les sols présents dans le conteneur n'étaient donc pas considérés acceptables pour un terrain à vocation commerciale, tel le Site à l'étude.

2) Une caractérisation environnementale a été effectuée par **Inspec-Sol** sur le Site (rapport no 324-E-8176, daté du 30 septembre 2003) pour le compte de la Société Immobilière du Québec. Le but de cette caractérisation était d'évaluer la qualité environnementale des sols sur l'ensemble du Site. Dix (10) forages stratigraphiques ont été réalisés sur le Site. Les résultats de l'échantillonnage environnemental indiquent que l'échantillon prélevé dans le sondage F-6 a une concentration supérieure au critère « C » des critères génériques du MENV pour les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP). Les sols présents à l'emplacement du sondage F-6, situé à l'arrière du bâtiment B, ne sont pas considérés acceptables pour un terrain à vocation commerciale.

**Recommandation :** **Inspec-Sol** recommande d'effectuer une caractérisation environnementale – phase II à l'emplacement de la tranchée réalisée entre les bâtiments A et B, située dans la partie sud du Site, ainsi qu'à l'emplacement du sondage F-6, afin de délimiter l'étendue de la contamination.

iv) **Réservoirs souterrains R1 à R7 :** Les réservoirs souterrains R1 à R7 étaient présents sur le Site, selon les plans fournis par le Client et les plans d'assurance incendie consultés. Selon le Client, les réservoirs R1 à R7 ont été démantelés dans le passé. Toutefois, aucun document attestant l'enlèvement de ces réservoirs et confirmant la qualité environnementale des sols à l'emplacement de ces réservoirs démantelés n'a été fourni par le Client.

**Recommandation :** À moins de recevoir des documents attestant l'enlèvement des réservoirs souterrains R1 à R7 et confirmant la qualité des sols à l'emplacement de ces réservoirs, **Inspec-Sol** recommande d'effectuer une caractérisation environnementale – phase II à l'endroit des anciens réservoirs, incluant l'analyse d'échantillons de sols des parois et du fond des excavations et des piles de sols excavés.



- v) **Réservoirs souterrains R10 à R15** : La présence des réservoirs R10 à R15 sur le Site n'a été documentée qu'à l'aide des documents fournis par le MRN. Les réservoirs R10 à R15 ont été démantelés en 1998, selon les documents du MRN. Il est à noter que le réservoir R12 n'a pas été démantelé étant donné qu'il n'a pas été localisé lors des travaux d'enlèvement. Aucun document confirmant la qualité environnementale des sols à l'emplacement des réservoirs R10 à R15 démantelés n'a été fourni par le Client.

*Recommandation* : À moins de recevoir des documents confirmant la qualité des sols à l'emplacement des réservoirs R10 à R15, **Inspec-Sol** recommande de réaliser une caractérisation environnementale – phase II à l'emplacement des anciens réservoirs souterrains R10 à R15 afin de vérifier si les sols sont conformes pour une utilisation commerciale du Site. De plus, une étude géophysique est recommandée afin de déterminer l'emplacement du réservoir R12.

- vi) **Réservoirs hors-sol** : Le réservoir hors-sol R8, vidé et démantelé en 2002, était situé au sous-sol du bâtiment B. **Inspec-Sol** a observé la présence de taches d'huile sur la dalle de béton à l'emplacement du réservoir R8.

Le réservoir hors-sol abandonné R9 est situé à l'extérieur du bâtiment A, soit au nord de la section du bâtiment A occupée par une cafétéria et une salle des fournaies. Le réservoir R9 repose sur une surface en gravier et ne possède pas de bassin de rétention.

*Recommandation* : **Inspec-Sol** recommande d'effectuer une caractérisation environnementale – phase II à l'emplacement du réservoir R8 démantelé. Il est également recommandé de munir le réservoir R9 d'un bassin de rétention secondaire ainsi que de s'assurer que le réservoir R9 soit à l'abri d'éventuels chocs de véhicules.

- vii) **Matériaux contenant de l'amiante (MCA)** : De façon générale, l'isolant de la tuyauterie, susceptible de contenir de l'amiante, était en bonne condition. Selon l'âge des bâtiments (1918), des matériaux friables et non friables contenant de l'amiante qui ne peuvent être facilement visibles, peuvent être présents dans certaines parties des bâtiments.

Tous travaux de démolition ou de rénovation devraient tenir compte de la présence possible de MCA dans les bâtiments. Une caractérisation complète de la présence d'amiante devrait être effectuée avant d'entamer des travaux de démolition ou de rénovation qui affecteraient les matériaux en question. Cette étude permettra d'implanter des procédures adéquates et sécuritaires lors de travaux d'enlèvement d'amiante.

## **6.0 LIMITATION DE L'ÉTUDE**

Les résultats et les conclusions issus de l'évaluation environnementale - phase I sont basés sur l'exactitude et la fiabilité des données obtenues de chacune des parties à la transaction, à moins qu'elles ne soient contredites par des observations visuelles sur le Site ou par documentation écrite.

Les conclusions ont été établies en se basant sur l'information disponible la plus plausible et la plus précise possible par des professionnels expérimentés en suivant une méthodologie rigoureuse et reconnue, et ce dans le délai alloué pour l'étude.

Ce rapport n'a pas le but d'indiquer ou de commenter sur la présence ou l'absence d'organismes bactériens organiques vivants, communément dénommés moisissures, à partir des déclarations, inférences et omissions.

Le rapport est destiné à l'intention du Client et des représentants qu'il a nommés pour effectuer une décision d'affaires et financière éclairée concernant les responsabilités environnementales qui peuvent être associées au Site. L'usage de ce rapport pour toute autre raison est aux propres risques du Client.

Le Client doit noter que tout changement relatif aux conditions environnementales, tant physiques que réglementaires, à l'administration ou à la vocation du Site peut modifier significativement les conclusions et les informations du présent rapport. De plus, toute modification relativement à la nature des produits entreposés, utilisés ou résiduels sur le Site peut également altérer les conclusions du rapport. Il est donc important que le Client réévalue périodiquement l'utilisation des installations et passe en revue les opérations ou les activités représentant un impact potentiel sur le Site.

Nous espérons que le tout sera à votre entière satisfaction. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour de plus amples renseignements.

Catherine Le Guerrier, M.Sc.

Eli Massad, ing., M.Eng.  
Vice-président

INSPEC-SOL INC.

CL/ds

p.j.  
En duplicata (copie par télécopieur no [450] 681-2918) et poste

## **A N N E X E I**

**Plan clé  
Plan de localisation  
Photographies du Site**

**ANNEXE II**

**Documents GERLED**

N<sup>o</sup>.: 06-8-18  
Catégorie: III

## ANCIEN DÉPOTOIR DE PLACE FLEURY

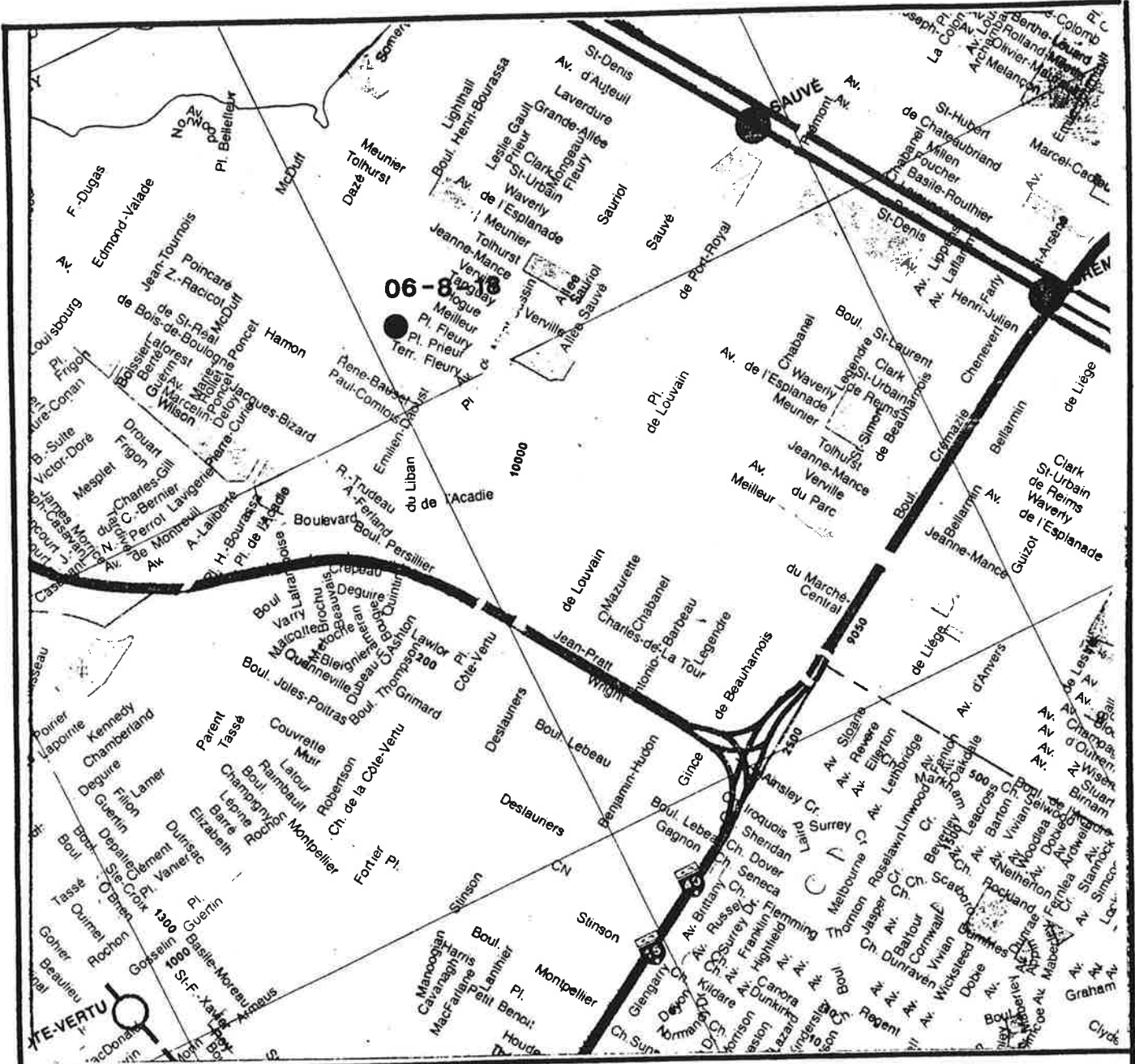
**PROPRIÉTAIRE:** Ministère des Transports du Québec.  
**LOCALISATION:** ville de Montréal, à l'extrémité de Place Fleury.  
**NATURE DES DÉCHETS:** ordures ménagères, déchets industriels.  
**IMPACTS POTENTIELS:** contamination d'une nappe d'eau souterraine

---

Cet ancien dépotoir est situé en bordure du boulevard Henri-Bourassa à Montréal, à proximité de l'autoroute des Laurentides. Plus précisément localisé dans une ancienne carrière située à l'extrémité nord-ouest de Place Fleury, il a été utilisé pour l'élimination de déchets domestiques durant quatre ou cinq ans à la fin des années quarante. Il aurait reçu environ dix pour cent de déchets industriels de nature indéterminée.

Le terrain de cette ancienne carrière est présentement utilisé à des fins d'entreposage par le ministère des Transports du Québec. Plusieurs résidences sont construites à proximité et sont toutes alimentées en eau potable par le réseau de distribution de Montréal qui prend sa source dans le fleuve Saint-Laurent à plusieurs kilomètres en amont.

Cet ancien dépotoir ne menace aucunement la santé publique. Il pourrait toutefois contaminer une nappe d'eau souterraine inutilisée. Compte tenu de cet impact potentiel sur l'environnement, il est classé dans la catégorie III.



ENVIRONNEMENT QUÉBEC  
GERLED

ECHELLE 1 : 25 000





## **SITES GERLED**

### **CATÉGORIES**

#### **Catégorie I**

Lieux présentant actuellement un potentiel de risque pour la santé publique et/ou un potentiel de risque élevé pour l'environnement.

#### **Catégorie II**

Lieux présentant actuellement un potentiel de risque moyen pour l'environnement et/ou un faible potentiel de risque pour la santé publique.

#### **Catégorie III**

Lieux présentant actuellement un faible potentiel de risque pour l'environnement mais aucun risque pour la santé publique.

#### **Catégorie III R**

Lieu restauré dont une partie ou la totalité des déchets, résidus, sols ou matières dangereuses demeure sur place, et fait l'objet d'un suivi. Ce lieu présente un faible potentiel de risques pour l'environnement mais aucun risque pour la santé publique.

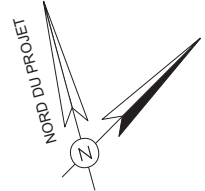
#### **Terminé-déclassé**

Un lieu peut être déclassé après intervention lorsque le rapport de caractérisation, de restauration ou de suivi environnemental permet de conclure que les risques de contamination directe ou indirecte de la population ou de l'environnement par le lieu concerné sont estimés insuffisants pour retenir ce lieu dans l'une ou l'autre des catégories précédentes.

## **ANNEXE III**

### **Correspondance**

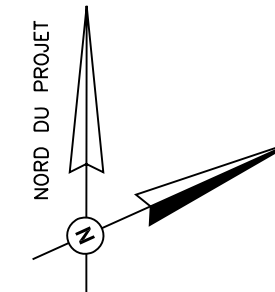
**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**  
**ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DE SITE - PHASE I**  
**BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET ATELIERS**  
625 ET 725, BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC



PLAN CLÉ



PRISON TANGUAY



STATIONNEMENT EN GRAVIER

CAFÉTÉRIA ET SALLE  
DES FOURNAISES  
SECTION NON INSPECTÉE

LOCALISATION D'UN  
ANCIEN RUISSEAU

R7  
R9

RAMPE DE  
CHARGEMENT

SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE  
AUTOMOBILE DU QUÉBEC

BÂTIMENT C  
NON INSPECTÉ

ANCIEN GARAGE DE  
RÉPARATION DE CAMIONS

SECTION NON INSPECTÉE

ÎLOT DES  
POMPES  
DÉMANTÉLÉ

BÂTIMENTS  
RÉSIDENTIELS

**LÉGENDE**

F-1 FORAGE ET NUMÉRO

LIMITES DU SITE

BÂTIMENT EXISTANT

LOCALISATION APPROXIMATIVE  
DES ANCIENNES FOSSES  
DE VÉRIN HYDRAULIQUE

ÉCHELLE GRAPHIQUE



SALLE DES  
FOURNAISES  
AU SOUS-SOL

BÂTIMENT B

LOCALISATION APPROXIMATIVE  
DE LA TRANCÉE AVEC CONTAMINATION

SALLE DES  
FOURNAISES  
AU SOUS-SOL

BÂTIMENT A

R1 R2 R3

ANCIEN GARAGE  
DE RÉPARATION  
DE CAMIONS

STATIONNEMENT  
ASPHALTÉ

BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST

MARCHÉ D'ALIMENTATION LOBLAWS



INSPEC-SOL

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU SITE - PHASE I  
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET ATELIERS  
625 ET 725, BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST, MONTRÉAL, Qc

**PLAN DE LOCALISATION**

DESS/DRWN: A.S.	ÉCHELLE/SCALE: 1:1000	RÉF. NO: 324-E-8176
VÉRIFIÉ/CHKD: C.L.	DATE: DÉCEMBRE 2003	PLANCHE NO: 2

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – PHASE I  
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET ATELIERS  
625 ET 725, BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC



Photo No 1 – Localisation des réservoirs souterrains R1 à R3.



Photo No 2 – Localisation des réservoirs souterrains R4 et R5.



**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – PHASE I  
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET ATELIERS  
625 ET 725, BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC



Photo No 3 – Vue du réservoir hors-sol R9. Le réservoir souterrain R7 était situé à proximité de R9.



Photo No 4 – Vue de la rampe de chargement située à l'est du bâtiment A.



**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – PHASE I  
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET ATELIERS  
625 ET 725, BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC



Photo No 5 – Localisation du réservoir hors-sol R8 démantelé qui était situé dans le sous-sol du bâtiment B. On note la présence de taches d’huile sur la dalle de béton.



Photo No 6 – Vue de la tranchée, située entre les bâtiments A et B, qui est contaminée.



**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**  
ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE – PHASE I  
BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS ET ATELIERS  
625 ET 725, BOULEVARD HENRI-BOURASSA OUEST, MONTRÉAL, QUÉBEC



Photo No 7 – Vue du sondage F-6.



Photo No 8 – Vue du bâtiment C.







Référence no 324-E-8176

Montréal, le 21 novembre 2003

Madame Francine Dion, agent d'information  
Gouvernement du Québec  
Ministère des Ressources Naturelles  
Direction des produits pétroliers  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest  
Bureau B 405  
Charlesbourg (Québec)  
G1H 6R1

Objet : Loi d'accès aux documents  
N/Réf. : 324-E-8176  
625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest  
Montréal, Québec

---

Madame,

Inspec-Sol inc. est mandatée par la Société Immobilière du Québec pour réaliser une évaluation environnementale sur la propriété mentionnée en rubrique.

La présente constitue une demande d'accès à l'information auprès de votre service, ou de toute autre unité concernée, portant sur l'existence de dossier concernant le Secrétariat du Conseil du Trésor (Gestion des surplus) et l'Atelier Technbi-Bor, situés aux 625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest, Montréal, Québec, et sur l'existence d'un ou des documents suivants faisant état :

- d'un avis d'infraction, poursuite ou d'action corrective;
- de rapports d'inspection concernant des déversements, rejets ou sources de contamination;
- de permis émis par votre ministère;
- de document concernant des réservoirs d'hydrocarbures.



Référence no 324-E-8176

2

Vos renseignements seront traités à titre confidentiel, dans le seul but de notre mandat. Nous apprécierions une réponse écrite de votre part, en indiquant notre numéro de référence apparaissant en rubrique.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

INSPEC-SOL INC.

  
Catherine Le Guerrier, M.Sc.

Une copie par télécopieur no (418) 528-0690

a 11/12/03 E-3176

## Bordereau de télécopie

Date :	11-12-03	Nombre total de pages :	33
Destinataire	Nom :	Organisme :	INSPEC-SOL INC.
	Adresse :		
Téléphone :	Télécopieur : (514) 333-4674		
Expéditeur	Nom :	Unité administrative :	Direction du développement des hydrocarbures
	Sylvie Tremblay		
Téléphone :	(418) 627-6385, poste 8186 1 800-267-1420	Télécopieur :	(418) 528-0690

Message : V/Ref : 324-E-8176

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre demande reçue le 21 novembre  
dernier, veuillez trouver ci-joint copie des documents pour le site suivant :

625 et le 725 boulevard Henri-Boussac Ouest,  
Montreal

(Politique de confidentialité)

Ce document est destiné à l'usage exclusif du destinataire et contient de l'information privilégiée et confidentielle. Si le lecteur de ce message n'est pas le destinataire, il est prié d'en aviser immédiatement l'expéditeur et de détruire le document par la suite.

*cl 12/12/03 E-8176*

\*\* RAPPORT SUR L'ÉTAT DES TRANSMISSIONS \*\* AU DEC 11 '03 15:23 PAGE.01

MRNF DDH QUEBEC

DATE	HEURE	A/DE	MODE	MIN/SEC	PGS	#INSTR	ETAT
04	12/11	15:14	15143334674	EC--E	09'30"	032	192 CRC

Ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs

Québec

# Bordereau de télécopie

Date :	<i>11-12-03</i>	Nombre total de pages :	<i>23</i>
Destinataire Nom :	<i>Mme Catherine Levesque</i>	Organisme :	<i>Dns pec. Solinc</i>
Adresse :			
Téléphone :		Télécopieur :	<i>(514) 333-4674</i>
Expéditeur Nom :	<i>Sylvie Tremblay</i>	Unité administrative :	<i>Direction du développement des hydrocarbures</i>
Téléphone :	<i>(418) 627-6385, poste 8186 1 800-267-1420</i>	Télécopieur :	<i>(418) 528-0690</i>

Message : *1/Réf : 324-E-8176*

Madame, Monsieur,

Pour faire suite à votre demande reçue le *21 novembre* dernier, veuillez trouver ci-joint copie des documents pour le site suivant :

*625 et le 725 boulevard Henri-Bouassa, Ouest, Montreal*

(Politique de confidentialité)

Ce document est destiné à l'usage exclusif du destinataire et contient de l'information privilégiée et confidentielle. Si le lecteur de ce message n'est pas le destinataire, il est prié d'en aviser immédiatement l'expéditeur et de détruire le document par la suite.



Ministère des Ressources naturelles Direction de la sécurité des équipements pétroliers

**DEMANDE DE RENOUELEMENT D'UN PERMIS D'UTILISATION  
POUR DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS À RISQUE ÉLEVÉ**

Pour toute question relative au présent formulaire  
veuillez consulter le **GUIDE EXPLICATIF**

N° de  
dossier

601352

Au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les renseignements qui permettent de vous identifier ont un caractère confidentiel. Cependant, ces renseignements sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Aussi, notre ministère s'engage à en restreindre l'accès aux seules personnes dûment autorisées à les utiliser dans le respect de cette loi.

**SECTION 1** S'il y a lieu, inscrire les corrections nécessaires en lettres moulées dans les espaces ombragés.

Identification du titulaire du permis d'utilisation – Consultez le point 1-D du guide explicatif

Société Immobilière du Québec

Nom ou raison sociale du titulaire

Si vous exploitez une entreprise, indiquez le numéro d'entreprise (N.E.Q.) – Consultez le point 1-H du guide explicatif

2800, Boul Saint-Martin Ouest

Adresse (n° et rue)

Bureau RC 02

Complément d'adresse (app., bureau, etc.) – Consultez le point 1-C du guide explicatif

Case postale

Laval

Ville (municipalité)

Québec

Province

Canada

Pays

H7T 2S9

Code postal

Adresse Internet (courrier électronique)

(450) 680-6101

N° tél. bureau  
(ind. rég.)

Poste

N° tél. autre  
(ind. rég.)

(450) 681-2918

N° télécopieur  
(ind. rég.)

Nom d'une personne responsable si le titulaire est une personne morale (entreprise)

**ESPACE RÉSERVÉ AU MINISTÈRE**

N° de titulaire : 242647

N° propriétaire : 242647

N° de client payeur : 204203

N° de site : 501287

N° d'encaissement : *Jon Seville*

Date :

Saisie effectuée par :

DIOFR2

2002-01-01

Date de réception :

29 JAN. 2002  
DSEP 28 JAN '02 13:24

242647

**SECTION 2 S'il y a lieu, inscrire les corrections nécessaires en lettres moulées dans les espaces ombragés****Identification du propriétaire des réservoirs**

La Loi sur les produits et les équipements pétroliers spécifie que le permis d'utilisation doit être délivré au propriétaire de l'équipement pétrolier ou à la personne qu'il désigne et à qui il confie la responsabilité d'effectuer l'entretien et les réparations de l'équipement - Consultez le point 1-J du guide explicatif.

**Société Immobilière du Québec**

Nom ou raison sociale du propriétaire

Si vous exploitez une entreprise, indiquez le numéro d'entreprise (N.E.Q.) - Consultez le point 1-H du guide explicatif

**2800, Boul Saint-Martin Ouest**

Adresse (n° et rue)

**Bureau RC 02**

Complément d'adresse (app., bureau, etc.) - Consultez le point 1-C du guide explicatif

Case postale

**Laval**

Ville (municipalité)

**Québec**

Province

**Canada**

Pays

**H7T2S9**

Code postal

Adresse Internet (courrier électronique)

**(450) 680-6101**

N° tél. bureau (ind. rég.)

Poste

N° tél. autre (ind. rég.)

**(450) 681-2918**

N° télécopieur (ind. rég.)

Nom d'une personne responsable si le propriétaire est une personne morale (entreprise)

**SECTION 3 S'il y a lieu, inscrire les corrections nécessaires en lettres moulées dans les espaces ombragés****Identification du site où sont localisés les équipements pétroliers - Consultez le point 1-L du guide explicatif**

**Société immobilière du Québec**

Identification du site (raison sociale ou appellation du site)

**725, Henri-Bourassa Ouest**

Adresse (n° et rue)

**(450) 680-6233**

N° téléphone (ind. rég.)

**Montréal**

Ville (municipalité)

**H3L 1P3**

Code postal

Localisation des équipements visés (s'il n'y a pas d'adresse)

**SECTION 4 S'il y a lieu, inscrire les corrections nécessaires en lettres moulées dans les espaces ombragés****Secteur principal d'activité du titulaire de permis d'utilisation d'équipements pétroliers à risque élevé.**

Le secteur principal d'activité désigne la nature des opérations commerciales pratiquées sur le site. Lorsqu'il y a plus d'une activité commerciale sur le site, une seule est mentionnée, soit celle qui reflète le mieux la nature de vos activités. S'il y a lieu, voir l'annexe 1 pour corrections.

A) Votre secteur d'activité est : **Institution publique ou gouvernementale**

B) Votre sous-secteur d'activité est : **Gouvernement fédéral ou provincial**

C) La marque commerciale (bannière) est :

Seules les stations-services doivent indiquer la bannière - Consultez le point 1-A du guide explicatif

**SECTION 5**

Déclaration d'événement – Incident : fuite (plus de 100 litres), déversement (plus de 100 litres), incendia, explosion, blessure, perte de vie

**OMETTRE DE DÉCLARER DES ÉVÉNEMENTS AYANT AFFECTÉ UN ÉQUIPEMENT PÉTROLIER PEUT ENTRAÎNER UNE AMENDE POUVANT ALLER JUSQU'À 5 000,00 \$.**

Ces informations sont recueillies par le ministère dans le but de cerner les problèmes qui se posent avec les équipements et les produits pétroliers. Ces informations seront traitées de façon confidentielle.

- Je n'ai aucun événement à déclarer au cours de la période couverte par mon dernier permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé.
- Je déclare qu'un ou des événements sont survenus au cours de la période couverte par mon dernier permis d'utilisation pour des équipements pétroliers à risque élevé. Remplir la déclaration d'événement ci-dessous.

Veuillez inscrire, de gauche à droite, la date de l'événement puis le chiffre (un seul par espace) qui décrit le mieux cet événement.

Date de l'événement	Nature de l'événement	Type de produits en cause	Cause probable de l'événement	Équipement qui a causé l'événement	Coûts approximatifs des dommages
	1. Fuite de produit (indiquer la quantité - min. 100 l) 2. Déversement accidentel (indiquer la quantité - min. 100 l) 3. Incendia 4. Explosion 5. Blessure corporelle (spécifier) 6. Perte de vie (spécifier)	1. Essence 2. Diesel 3. Huile chauffage / mazout 4. Huiles usées 5. Autres (préciser)	1. Erreur humaine 2. Usure. 3. Bris 4. Autres (spécifier)	1. Réservoir souterrain 2. Réservoir hors sol 3. Tuyauterie souterraine 4. Tuyauterie hors sol 5. Distributeur 6. Autres (spécifier)	1. Moins de 10 000 \$ 2. Entre 10 000 \$ et 50 000 \$ 3. Entre 50 000 \$ et 150 000 \$ 4. Plus de 150 000 \$
Événement 1					
Date :					
Événement 2					
Date :					
Événement 3					
Date :					
Événement 4					
Date :					

**SECTION 6**

Vérification des équipements pétroliers – Consultez le point 0 du guide explicatif

Le titulaire doit soumettre son équipement pétrolier à une «vérification de bon fonctionnement».

Selon les informations détenues par le ministère :

Contactez immédiatement votre vérificateur agréé. Pour obtenir votre renouvellement de permis d'utilisation, un certificat de vérification doit être émis par votre vérificateur agréé. Même si vous n'avez pas obtenu votre certificat de vérification ou que vous êtes en voie de l'obtenir, veuillez retourner ce formulaire avant le : 01-JAN-2002.

**SECTION 7**

Calcul des droits liés au permis d'utilisation – Consultez le point 5 du guide explicatif

Nombre de réservoirs	<input type="text" value="1"/>	Capacité totale des réservoirs sous permis	<input type="text" value="20000"/>	Coût	
			en litres		210.00
Montant total du permis à renouveler (Consultez le point 5 du guide explicatif)					
Montant dû sur permis antérieur					
Intérêts dus sur permis antérieur					
Montant total à payer					210.00

Un avis de paiement sera envoyé au responsable du paiement du permis identifié à la section suivante.

**SECTION 8 S'il y a lieu, inscrire les corrections nécessaires en lettres moulées dans les espaces ombragés**

**Identification du payeur**

Société immobilière du Québec  
Nom du raison sociale du payeur

Si vous exploitez une entreprise, indiquez le numéro d'entreprise (N.E.Q.) - Consultez le point 1-H du guide explicatif

1075, Rue de l'Amérique-Française  
Adresse (n° et rue)

R.C.  
Complément d'adresse (app., bureau, etc.) - Consultez le point 1-C du guide explicatif

Québec  
Ville (municipalité)

Québec  
Province

Canada  
Pays

G1R5P8  
Code postal

Adresse Internet (courrier électronique)

(418) 646-1766  
N° tél. bureau (ind. rég.)

3469  
Poste

(418) 643-3581  
N° télécopieur (ind. rég.)

Nom d'une personne responsable si le payeur est une personne morale (entreprise)

**SECTION 9**

**Signature de la demande de renouvellement de permis**

LE TITULAIRE DU PERMIS EST-IL LE PROPRIÉTAIRE DES RÉSERVOIRS ?

OUI : VEUILLEZ REMPLIR UNIQUEMENT LA SECTION «A» CI-DESSOUS  NON : VEUILLEZ REMPLIR UNIQUEMENT LA SECTION «B» CI-DESSOUS

**SECTION A Section destinée au propriétaire des équipements pétroliers**

Je certifie à titre de propriétaire des équipements pétroliers et de titulaire du permis d'utilisation que tous les renseignements fournis à l'appui de la présente demande de renouvellement de permis sont exacts et en tout point conformes. De plus, je certifie avoir pris connaissance de mes obligations et je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour gérer les équipements pétroliers en conformité avec les exigences de la Loi et du Règlement sur les produits et les équipements pétroliers.

Nom (en lettres moulées) \_\_\_\_\_ Prénom (en lettres moulées) \_\_\_\_\_

Année Mois Jour

Signature du propriétaire des équipements pétroliers : X \_\_\_\_\_

**SECTION B Section destinée au titulaire du permis qui n'est pas le propriétaire des équipements pétroliers. Pour que votre demande de renouvellement soit complète, CETTE SECTION DOIT ÊTRE COSIGNÉE PAR LE PROPRIÉTAIRE DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS.**

Je certifie à titre de titulaire et de personne désignée par le propriétaire des équipements pétroliers que tous les renseignements fournis à l'appui de la présente demande de renouvellement de permis sont exacts et en tout point conformes. De plus, je certifie avoir pris connaissance de mes obligations et je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour gérer les équipements pétroliers en conformité avec les exigences de la Loi et du Règlement sur les produits et les équipements pétroliers.

Nom du titulaire du permis (en lettres moulées) \_\_\_\_\_ Prénom du titulaire du permis (en lettres moulées) \_\_\_\_\_

Année Mois Jour

Signature du titulaire désigné par le propriétaire : X \_\_\_\_\_

J'autorise la présente demande de renouvellement de permis et je désigne le titulaire comme opérateur responsable d'effectuer ou de faire effectuer l'entretien et les réparations de l'équipement pétrolier décrit précédemment.

Année Mois Jour

Signature du propriétaire des équipements pétroliers : X \_\_\_\_\_

Adresse de correspondance : (cochez en cas de modification)

À l'adresse du site (identité à la section 3)  À l'adresse du propriétaire (identité à la section 2)

À l'adresse du titulaire (identité à la section 1)  À l'adresse du payeur du permis (identité à la section 8)

Langue de correspondance : (cochez en cas de modification)

français  english

Please send me all the pertaining documents in English



Un investissement pour l'avenir

Ministère des Ressources naturelles  
Direction de la sécurité des équipements pétroliers  
5700, 4e Avenue Ouest, bureau A 401  
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1  
Téléphone : (418) 627-6385 • 1 800 267-1420  
Télécopieur : (418) 528-0690  
Courrier électronique : dsep@mrn.gouv.qc.ca

2001-10-21

601352



# CERTIFICAT DE VÉRIFICATION

Certificat de vérification délivré pour les équipements situés au 725, boul. Henri-Bourassa Ouest

Montréal, Québec, H3L 1P3

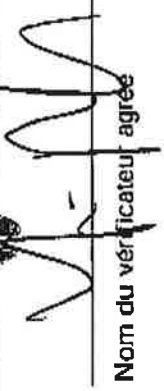
et dont la description détaillée est jointe en annexe.

Délivré à : 501287 Sociétés Immobilière du Québec

N° de permis d'utilisation : 6011352

Je certifie avoir vérifié les équipements pétroliers décrits en annexe selon les exigences prescrites par le ministère des Ressources naturelles en vertu de la Loi sur les produits et les équipements pétroliers applicables pour une vérification de Performance. Je déclare que les équipements sont conformes aux dispositions applicables de la réglementation.

Et j'ai signé le 19 novembre 2001 à Montréal le présent certificat.

  
Nom du vérificateur agréé (n° d'agrément) 74

*(Notarizing)*  
*(05 DEC. 2001)*

## DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS

### Section A - Identification du dossier

**DOSSIER # 601352 Société immobilière du Québec**

**bannière :**

**sous-secteur activité :** Gouvernement fédéral ou provincial

**type propriété :**

**responsable dossier :** Mme Francine Dion

**site :** 501287

**adresse :** 725, Henri-Bourassa Ouest  
 Montréal  
 (Québec) H3L 1P3

**téléphone :** (450) 680-6233

**classe :** **mobile :** Non

**titulaire :** 242647 Société Immobilière du Québec

**contact :**

**adresse :** 2800, Boul Saint-Martin Ouest, Bureau RC 02  
 Laval (Québec)

**communications :** tél.1 (450) 680 6181

**fax (450) 681 2918**

**FCE :**

**propriétaire :** 242647 Société Immobilière du Québec

**contact :**

**adresse :** 2800, Boul Saint-Martin Ouest, Bureau RC 02  
 Laval (Québec) H7T 2S9

**communications :** tél.1 (450) 680 6181

**fax (450) 681 2918**

**FCE :**

**date dernière vérification :**

**date prochaine vérification :**

**permis** **montant :** 210,00 \$

**date émission :** 1 Janvier 2000

**date échéance :** 31 Décembre 2001

**réservoirs autorisés :** 1

**capacité autorisée :** 20 000 litres

**section B :** 1 réservoir(s) actif(s)

**section E :** 0 avis de correction / infraction

**section C :** 0 tuyauterie(s) active(s)

**section F :** 0 réservoir(s) assujetti(s) T.A.S.

**section D :** 0 distributeur(s) actif(s)

**section G :** déclaration de modification



**DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS**  
**Section B - Réservoirs actifs**

RÉSERVOIR # **1**

date installation : **1 Janvier 1970** sous permis : **Oui**  Oui  Non

état : **En usage**  Inutilisé temporairement  
 date état : **1 Janvier 1970**  En usage  
 Hors d'usage définitif \_\_\_\_\_ date  
 Retiré

no série : \_\_\_\_\_ fabricant : \_\_\_\_\_

entrepreneur : \_\_\_\_\_ date retrait : \_\_\_\_\_

norme : **INCONNUE** date recertification : \_\_\_\_\_

construction : **Simple paroi**  Simple  Double matériaux : (simp. / ext.) **Inconnu** (int.) **AUSA**

localisation : **Hors sol**  Souterrain  Hors sol emplacement : **Extérieur**  Extérieur  Intérieur

protection : **P**  Anode sacrificielle  Courant imposé  Aucune  Non applicable inventaire :  Gestion électronique  Réconciliation statistique  Pige manuelle

capacité : **20 000 litres** réservoir à fins lucratives : **Non**  Oui  Non

compartiments :

No	Capacité (litres)	Produit	
1	20 000	Mazout lourd	Huile de chauffage

réservoirs liés :

No	Capacité (litres)

équipements secondaires actifs :

Description	Date installation	Droit Acquis	Conforme	date installation	date retrait	date retrait
<input type="checkbox"/> Boîte de confinement						
<input type="checkbox"/> Cuvette						
<input type="checkbox"/> Digue						
<input checked="" type="checkbox"/> Enceinte étanche						
<input type="checkbox"/> Limiteur de remplissage						
<input type="checkbox"/> Détecteur de fuite						
<input type="checkbox"/> Séparateur						
<input type="checkbox"/> Récupérateur de vapeur						

derniers travaux : **1 Janvier 1970** nature : \_\_\_\_\_



# DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS

## Section C - Tuyauteries de l'alimentation de produits actifs

<b>RÉSERVOIR #</b>	<b>COMPARTIMENT #</b>	<b>TUYAUTÉRIE #</b>		
<b>date installation :</b>	1970	<b>date retrait :</b>		
<b>fabricant :</b>		<b>entrepreneur :</b>		
<b>construction :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Simple <input type="checkbox"/> Double	<b>matériaux :</b>	(simp. / ext.)	Alien
<b>norme :</b>	(int.)		(int.)	
<b>localisation :</b>	<input type="checkbox"/> Souterrain <input checked="" type="checkbox"/> Hors sol	<b>protection :</b>	<input type="checkbox"/> Anode sacrificielle <input type="checkbox"/> Courant imposé <input type="checkbox"/> Aucune <input checked="" type="checkbox"/> Non applicable	
<b>équipements secondaires actifs :</b>				
<b>Description</b>	<b>Installation</b>	<b>Droit Acquis</b>	<b>Conforme</b>	
				<input type="checkbox"/> Système de détection
				<input type="checkbox"/>



**DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS**  
**Section D - Distributeurs actifs**

<b>DISTRIBUTEUR #</b>		<i>assujetti au PAP</i>													
<i>date installation :</i>		<i>date retrait :</i>													
<i>droit acquis :</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<i>distance :</i>													
<i>type :</i>	<input type="checkbox"/> Cabinet <input type="checkbox"/> Duo 1	<input type="checkbox"/> Duo 2 <input type="checkbox"/> Sur réservoir	<input type="checkbox"/> Inconnu <input type="checkbox"/> Multiple <input type="checkbox"/> Satellite <input type="checkbox"/> Simple												
<b>équipements secondaires :</b>															
<i>Description</i>	<i>Date Installation</i>	<i>Droit Acquis</i>	<i>Conforme</i>												
			<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;"><i>date installation</i></td> <td style="text-align: center;"><i>date retrait</i></td> <td style="text-align: center;"><i>date retrait</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Boîte de captage</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">Tablier de béton</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>		<i>date installation</i>	<i>date retrait</i>	<i>date retrait</i>	Boîte de captage				Tablier de béton			
	<i>date installation</i>	<i>date retrait</i>	<i>date retrait</i>												
Boîte de captage															
Tablier de béton															

## DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS

### Section E - Autre information

**DOSSIER # 601352 Société immobilière du Québec**

#### Avis de correction

*Article Loi - Règlement*

*Date d'échéance.*

*Date de conformité*

*Inspecteur*

#### Avis d'infraction

*Article Loi - Règlement*

*Date de jugement*

*Décision du jugement*

#### Dérogations

*(Information non disponible)*



# DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS

## Section F - Résultats du T.A.S.

**DOSSIER # 601352 Société immobilière du Québec**

### Taux d'agressivité du sol

No réservoir	Zone initiale	Zone finale	Date T.A.S.	Date limite protection	Date prolongation	Intervalle essai détection de fuite *
--------------	---------------	-------------	-------------	------------------------	-------------------	---------------------------------------

\* 5 ans si zone finale 3 ;  
annuel si zone finale 4 \*



# DESCRIPTION DES ÉQUIPEMENTS

## Section G - Déclaration de modification aux équipements

DOSSIER # 601352 Société immobilière du Québec

À la suite de ma vérification, je déclare n'avoir apporté aucune modification à la présente description des équipements pétroliers.

À la suite de ma vérification, je déclare avoir apporté des modifications à la présente description des équipements pétroliers dans les espaces réservés à cette fin.

	74	19 nov 2001
Signature du vérificateur	# no du vérificateur	Date





Gouvernement du Québec  
Ministère des  
Ressources naturelles

Direction de la sécurité des  
équipements pétroliers

**DEMANDE D'UN PERMIS D'UTILISATION  
POUR DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS À RISQUE ÉLEVÉ**

Formulaire à compléter lorsque les équipements pétroliers visés  
ne sont pas couverts par un permis commercial ou  
un certificat d'enregistrement valide

**OU**  
lorsqu'il s'agit de nouveaux équipements  
**OU**  
lorsqu'il s'agit d'un nouveau site.

**Pour toute question relative au présent formulaire  
veuillez consulter le GUIDE EXPLICATIF**

601352

*Au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les renseignements qui permettent de vous identifier ont un caractère confidentiel. Cependant, ces renseignements sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Aussi, notre ministère s'engage à en restreindre l'accès aux seules personnes dûment autorisées à les utiliser dans le respect de cette loi.*

**SECTION 1**  
**Identification du demandeur du permis d'utilisation — Consultez le point 1-D du guide explicatif**

Nom ou raison sociale du demandeur  
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC  
Si vous exploitez une entreprise, indiquez le numéro d'entreprise (N.E.Q.) — Consultez le point 1-H du guide explicatif

Adresse (n° et rue)  
2800 ST. MARTIN OUEST

Complément d'adresse (app., bureau, etc.) — Consultez le point 1-C du guide explicatif  
BUREAU RC02

Case postale

Ville (municipalité)  
LAVAL

Province  
QUÉBEC

Pays

Code postal  
H7T 1Z59

Adresse Internet (courrier électronique)  
ATREMBLAY@SIQ.GOV.QC.CA

N° tél. bureau (ind. rég.)  
450 680 6101

Posta

N° tél. autre (ind. rég.)

N° télécopieur (ind. rég.)  
450 681 2918

Nom d'une personne responsable si le demandeur est une personne morale (entreprise)

**ESPACE RÉSERVÉ AU MINISTÈRE**

N° de titulaire : 242647

N° d'encasement : \_\_\_\_\_

N° propriétaire : 242647

Saisie effectuée par : \_\_\_\_\_

N° de client payeur : 204203

N° de dossier : 501297  
SLG

Date de réception : F. DION  
16 MAI 2001

09EP 11MAY01 14:51

**SECTION 2**

**Identification du propriétaire des réservoirs**

La Loi sur les produits et les équipements pétroliers spécifie que le permis d'utilisation doit être délivré au propriétaire de l'équipement pétrolier ou à la personne qu'il désigne et à qui il confie la responsabilité d'effectuer l'entretien et les réparations de l'équipement — Consultez le point 1-J du guide explicatif

Le demandeur identifié précédemment est-il le propriétaire des réservoirs qui font l'objet de la présente demande ?

Non Veuillez spécifier le nom du propriétaire ci-dessous  Oui Veuillez passer à la section 3

Nom ou raison sociale du propriétaire

Si vous exploitez une entreprise, indiquez le numéro d'entreprise (N.E.Q.) — Consultez le point 1-H du guide explicatif

Adresse (n° et rue)

Complément d'adresse (app., bureau, etc.) — Consultez le point 1-C du guide explicatif

Case postale

Ville (municipalité)

Province

Pays

Code postal

Adresse Internet (courriel électronique)

N° tél. bureau (ind. rég.)

Poste

N° tél. autre (ind. rég.)

N° télécopieur (ind. rég.)

Nom d'une personne responsable si le propriétaire est une personne morale (entreprise)

**SECTION 3**

**Identification du site où sont localisés les équipements pétroliers — Consultez le point 1-L du guide explicatif**

Les équipements pétroliers sont-ils localisés à la même adresse que celle du demandeur (identifiée précédemment à la section 1) ?

Non Veuillez spécifier l'adresse ci-dessous  Oui Veuillez passer à la section 4

Identification du site (raison sociale ou appellation du site)

Adresse (n° et rue)

N° téléphone (ind. rég.)

725 HENRI-BODRASSA EST QU EST

Ville (municipalité)

Code postal

MONTREAL

H3L 1P3

Localisation des équipements visés (s'il n'y a pas d'adresse ou si un complément d'adresse est nécessaire)

**SECTION 4**

**Description sommaire des équipements à risque élevé localisés sur ce site — Consultez le point 4 du guide explicatif**

Avant de remplir cette section, vous devez d'abord remplir l'annexe 1. N'oubliez pas de joindre l'annexe 1 à votre envoi.

Nombre de réservoirs sous permis : 091 Capacité totale des réservoirs sous permis : 20000 litres

Veuillez reporter à la ligne 1 de la section 8, la capacité totale des réservoirs sous permis tel qu'indiquée ici.

**SECTION 5**

**Responsabilité du demandeur du permis d'utilisation**

Le demandeur a-t-il fait l'objet d'une condamnation en vertu de la présente loi ou de la Loi sur l'utilisation des produits pétroliers au cours des 5 années qui précèdent la présente demande de permis ?

Oui Veuillez spécifier ci-dessous  Non Veuillez passer à la section 6

Donnez une description de l'infraction

N° d'article si vous le connaissez

Date du jugement

Donnez une description de l'infraction

N° d'article si vous le connaissez

Date du jugement

Donnez une description de l'infraction

N° d'article si vous le connaissez

Date du jugement

**SECTION 6**

**Secteur principal d'activité du demandeur du permis d'utilisation**

*Le secteur principal d'activité désigne la nature des opérations commerciales pratiquées sur le site. Lorsqu'il y a plus d'une activité commerciale sur le site, une seule case a été cochée, soit celle qui reflète le mieux la nature de vos activités.*

**Veuillez cocher, dans la section ci-dessous, la case appropriée (une seule case) et s'il y a lieu, veuillez indiquer la bannière commerciale.**

<b>Vente au détail d'essence et de diesel</b>	<b>A) Type d'établissement</b>	
	<input type="checkbox"/> Poste d'essence avec accès à carte « card lock » <input type="checkbox"/> Poste d'essence avec atelier mécanique <input type="checkbox"/> Poste d'essence avec dépanneur ou autre commerce <input type="checkbox"/> Libre-service	<input type="checkbox"/> Poste d'aéroport <input type="checkbox"/> Poste d'essence avec service <input type="checkbox"/> Poste de marina <input type="checkbox"/> Relais motoneige
<b>B) Marque commerciale (bannière) — Consultez le point 1-A du guide explicatif</b>		
<b>Exploitant d'un dépôt de produits pétroliers</b>	<input type="checkbox"/> Grossiste-distributeur en produits pétroliers	<input type="checkbox"/> Entrepouseur pour le compte d'un tiers
<b>Institution publique et gouvernementale</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Gouvernements fédéral et provincial <input type="checkbox"/> Municipalité	<input type="checkbox"/> Maison d'enseignement <input type="checkbox"/> Institution de santé ou de services-sociaux
<b>Autres types d'activité</b>	<input type="checkbox"/> Commerce au détail (autre que les produits pétroliers) <input type="checkbox"/> Entreprise manufacturière <input type="checkbox"/> Entretien mécanique (sans vente d'essence) <input type="checkbox"/> Ferme et exploitation forestière <input type="checkbox"/> Immeuble (multifamilial, commercial)	<input type="checkbox"/> Industrie minière <input type="checkbox"/> Industrie de la construction <input type="checkbox"/> Services publics (câble, électricité, téléphone, etc.) <input type="checkbox"/> Entreprise de transport <input type="checkbox"/> Autre (spécifiez) : _____

**SECTION 7**

**Vérification des équipements pétroliers — Consultez le point 0 du guide explicatif**

*Le demandeur doit soumettre son équipement pétrolier à une «vérification de conformité» pendant l'installation s'il s'agit d'un nouvel équipement ou à une «vérification de bon fonctionnement» s'il s'agit d'un équipement existant non couvert par un permis commercial ou un certificat valide.*

**A) À quelle date l'équipement pétrolier a-t-il été installé ?**  
(le plus récent et qui fait l'objet de la présente demande)

(Année) 1970 (Mois)

**B) SI votre équipement a été installé avant le 30 avril 1999**

Date du certificat de «bon fonctionnement» 

Année	Mois	Jour

Nom du vérificateur agréé \_\_\_\_\_

N° du vérificateur \_\_\_\_\_

**OU**

**SI votre équipement a été installé après le 30 avril 1999**

Date du certificat de «conformité» 

Année	Mois	Jour

Nom du vérificateur agréé \_\_\_\_\_

N° du vérificateur \_\_\_\_\_

**SECTION 8**

**Calcul des droits liés au permis d'utilisation — Consultez le point 5 du guide explicatif**

Ligne 1 : Capacité totale des réservoirs sous permis (montant inscrit à la section 4) :	CALCUL <b>20000</b>
Ligne 2 : Tarif pour 24 mois — Consultez le point 5 du guide explicatif	<b>210.00\$</b>

**MONTANT À PAYER PAR CHÈQUE OU MANDAT** \_\_\_\_\_

**Ce chèque doit être daté du jour et fait à l'ordre du ministre des Finances.**

**SECTION 9**

**Identification du payeur. Cochez la case appropriée**

Qui est responsable du paiement du permis ?  Le demandeur identifié à la section 1  Le propriétaire identifié à la section 2  Autre payeur (compléter la section ci-dessous)   
 → Passez à la section 10

Nom ou raison sociale du payeur

Si vous exploitez une entreprise, indiquez le numéro d'entreprise (N.E.Q.) — Consultez le point 1-H du guide explicatif

Adresse (n° et rue)

Complément d'adresse (app., bureau, etc.) — Consultez le point 1-C du guide explicatif

Case postale

Ville (municipalité)

Province

Pays

Code postal

Adresse Internet (courrier électronique)

N° tél. bureau (ind. rég.)

Poste

N° tél. autre (ind. rég.)

N° télécopieur (ind. rég.)

Nom d'une personne responsable si le propriétaire est une personne morale (entreprise)

**SECTION 10**

**Signature de la demande de permis**

**LE DEMANDEUR DU PERMIS EST-IL LE PROPRIÉTAIRE DES RÉSERVOIRS ?**

OUI : VEUILLEZ REMPLIR UNIQUEMENT LA SECTION «A» CI-DESSOUS  NON : VEUILLEZ REMPLIR UNIQUEMENT LA SECTION «B» CI-DESSOUS

**SECTION A Section destinée au propriétaire des équipements pétroliers**

Je certifie à titre de propriétaire des équipements pétroliers et de demandeur du permis d'utilisation que tous les renseignements fournis à l'appui de la présente demande de permis sont exacts et en tout point conformes. De plus, je certifie avoir pris connaissance de mes obligations et je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour gérer les équipements pétroliers en conformité avec les exigences de la Loi et du Règlement sur les produits et les équipements pétroliers.

Nom (en lettres moulées)

Prénom (en lettres moulées)

Année Mois Jour

Signature du propriétaire des équipements pétroliers : X

2003 05 03

**SECTION B**

**Section destinée au demandeur du permis qui n'est pas le propriétaire des équipements pétroliers. Pour que votre demande soit complète, CETTE SECTION DOIT ÊTRE COSIGNÉE PAR LE PROPRIÉTAIRE DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS.**

Je certifie à titre de demandeur et de personne désignée par le propriétaire des équipements pétroliers que tous les renseignements fournis à l'appui de la présente demande de permis sont exacts et en tout point conformes. De plus, je certifie avoir pris connaissance de mes obligations et je m'engage à prendre toutes les dispositions nécessaires pour gérer les équipements pétroliers en conformité avec les exigences de la Loi et du Règlement sur les produits et les équipements pétroliers.

Nom du demandeur du permis (en lettres moulées)

Prénom du demandeur du permis (en lettres moulées)

Année Mois Jour

Signature du demandeur désigné par le propriétaire : X

J'autorise la présente demande de permis et je désigne le demandeur comme opérateur responsable d'effectuer ou de faire effectuer l'entretien et les réparations de l'équipement pétrolier décrit précédemment.

Année Mois Jour

Signature du propriétaire des équipements pétroliers : X

**Adresse de correspondance : (ne cochez qu'une seule case)**

À l'adresse du site (identifié à la section 3)

À l'adresse du propriétaire (identifié à la section 2)

À l'adresse du demandeur (identifié à la section 1)

À l'adresse du payeur du permis (identifié à la section 9)

**Langue de correspondance :**

français  english

Please send me all the pertaining documents in English



**Un investissement pour l'avenir**

Ministère des Ressources naturelles  
 Direction de la sécurité des équipements pétroliers  
 5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau A 401  
 Charlesbourg (Québec) G1H 6R1  
 Téléphone : (418) 627-6385 • 1 800 267-1420  
 Télécopieur : (418) 528-0690  
 Courrier électronique : dsep@mrn.gouv.qc.ca



**Un investissement  
pour l'avenir**

## Description sommaire des équipements à risque élevé

EXEMPLE COMMENT COMPLÉTER L'ANNEXE 1 «DESCRIPTION SOMMAIRE DES ÉQUIPEMENTS À RISQUE ÉLEVÉ»

ÉTAPE 1 : Veuillez décrire sommairement les équipements pétroliers pour lesquels vous demandez le permis d'utilisation.

Numéro du réservoir	Numéro du compartiment	Date d'installation des réservoirs	Localisation des réservoirs [Souterrain Hors sol]	Capacité d'entreposage en litres	Type de produits [voir note 1]
1	1	1997/08/12	Souterrain	15 000	Essence
1	2	1997/08/12	Souterrain	5 000	Diesel
2	1	1997/08/12	Souterrain	22 880	Essence
3		1978/10/01	Hors sol	12 000	Huile à chauffage
<b>TOTAL DES ÉQUIPEMENTS SOUS PERMIS</b>					
Nombre total de réservoirs à risque élevé sous permis				3	
Capacité totale d'entreposage				54 880	

ÉTAPE 2 : Veuillez reporter vos résultats à la section 4 du formulaire.

### DESCRIPTION SOMMAIRE DES ÉQUIPEMENTS À RISQUE ÉLEVÉ

ÉTAPE 1 : Veuillez décrire sommairement les équipements pétroliers pour lesquels vous demandez le permis d'utilisation.

Numéro du réservoir	Numéro du compartiment	Date d'installation des réservoirs	Localisation des réservoirs [Souterrain Hors sol]	Capacité d'entreposage en litres	Type de produits [voir note 1]
1		1970	HORS SOL	20000	HUILE #4
<b>TOTAL DES ÉQUIPEMENTS SOUS PERMIS</b>					
Nombre total de réservoirs à risque élevé sous permis				1	
Capacité totale d'entreposage				20000	

ÉTAPE 2 : Veuillez reporter vos résultats à la section 4 du formulaire.

**Note 1 :** Les types de produits sont : le carburant d'avion; le diesel; le diesel à bas soufre; l'essence; l'huile usée; les graisses et lubrifiants; l'huile à chauffage; le mazout lourd; inconnue.

\*\* RAPPORT SUR L'ÉTAT DES TRANSMISSIONS \*\* AU MAR 15 '99 13:14 PAGE.01

MRN DSEP QUEBEC

DATE	HEURE	A/DE	MODE	MIN/SEC	PGS	MINSTR	ETAT
32	03/15 13:13	514 3381151	EC-E	00'53"	003	254	CRC



Gouvernement du Québec  
Ministère des Ressources naturelles  
Direction de la Sécurité des  
équipements pétroliers

TELECOPIE

**Expéditeur ou Expéditrice**

*Michel Dubois*

Téléphone : (418) 627-6385 ou 1-800-267-1420

Télécopieur : (418) 528-0690

**Destinataire**

Téléphone : *514-336-3353*

Télécopieur : *514-338-1151*

Date : *15 mars 1999* Nombre total de pages :

NOTES:  Urgent  Pour information  Réponse au plus vite  Tel que demandé  Veuillez commenter

Dossier no.: *808704-409135*

Message

*Tous vos droits de votre communication téléphonique  
de vos motifs sur sept de votre correspondance  
des 21 janvier 1999.*

*Salut les informations pour le dossier des  
625 boul H-Bouvard, Ouest-Orléans  
le personnel identifié au tog 183603  
Nous s'occupe de vos certificats  
et nous pourrions vous faire un  
travaux en plusieurs copies de  
l'infrastructure des sites dossier.*

*Des p pms*



DONNÉES TELECOPIE-2.DOC

1999-03-15  
6.3 PFT22301

GESTION DES PRODUITS PETROLIERS  
MAINTENIR LES RESERVOIRS

DESDO2

```

* CLIENT/SITE 208704 409135  EXPL/UTIL  U
                                COMMERCIAL N NON NO ENREGISTREMENT 183603 (TAG)
  NOM CLIENT SOCIETE IMMOBILIERE DU QUEBEC
  RAISON SOCIALE TRANSPORT-QUEBEC
  NO RESERVOIR 07  LOCALISATION ENTRE LES DEUX GARAGES, COTE NORD
  TYPE ENTREPOSAGE  S SOUTERRAIN
  NORME FABRICATION N AUCUNE
  CAPACITE                1125
  CONTENU                  E ESSENCE
  ANNEE FABRICATION 1981
  ETAT DU RESERVOIR X DEMANTELE
  DATE ETAT              1998-11-20

  MATERIAUX RESERVOIR: AC /
  PROTECT. CORROSION N AUCUNE
  ZONE      DATE RETRAIT :
  DERN. MAJ LE 1999-01-27  PAR  DESDO2
  SYS.ANTI-DEVER.O/N/D/X: LIM:  BOI:  DATE DELAI:
                                NUMERO SERIE
                                NBRE COMPARTIMENTS  1
                                FABRICANT             IN INCONNU
                                PAROI SIMPLE/DOUBLE  S
                                DIGUE OU CUVETTE
                                PROTECTION FUITES    N
                                DATE INSTALLATION
                                MATERIAUX TUYAUTERIE:
                                PAROI PRIMAIRE
                                PAROI SECOND.
                                CONFORMITE             (N-NON OU ABSENT)
                                DATE_INS:
  
```

E258: IL N'Y A PAS D'UTILISATEUR ACTIF POUR LE NUMERO CHOISI

Compte: 7 ^ v

<Remplac>

1999-03-15  
6.3 PPT44401

GESTION DES PRODUITS PETROLIERS  
CONSULTER DOSSIER UTILISATEUR

DESDO2

NO UTILISATEUR 208704 409135 ADRE. CORR. C CLIENT  
NOM CLIENT SOCIETE IMMOBILIERE DU QUEBEC  
ADRESSE CLIENT 190 BOUL CREMAZIE EST 2E ETAGE  
MONTREAL QUEBEC H2P 1E2  
TELEPHONE 514-873-6766 TELECOPIEUR 514-873-2555  
RAISON SOCIALE TRANSPORT-QUEBEC  
ADRESSE SITE 625 BOUL HENRI-BOURASSA OUEST  
MONTREAL H3L 1P3  
PAYEUR 202764 SOCIETE IMMOBILIERE DU QUEBEC  
SECTEUR ACTIVITE IP INSTITUTION PUBLIQUE DOSSIER MAJ LE 1999-03-15  
DEBUT ACTIVITE 1994-03-31 CESSATION ACT. 1999-01-27 PAR DESDO2

\*  
--- CERTIFICAT ---

STATUTE EMIS (IMPRIME)  
MONTANT 37.00 EMIS LE 1994-07-08 NB CITERN. 00 DERNIERE MAJ PAR DESDO2  
NO FACTURE 064380 IMPR LE 1998-12-17 NB RESERV. 00  
CORRESPONDANCE 336 FERMETURE DU SITE, PLUS AUCUN RESERVOIR  
LE 1999-01-27

I260: &lt;VALEURS POSSIBLES&gt; LISTE DES BLOCS DISPONIBLES

Compte: \*1

&lt;Remplac&gt;





La Société  
immobilière  
du Québec

Montréal, le 21 janvier 1999

Madame Dorothy Desbiens  
Ministère des Ressources naturelles  
Direction de la sécurité des équipements pétroliers  
5700, 4<sup>e</sup> avenue Ouest, bureau A-401  
Charlebourg (Québec)  
G1R 6R1

**OBJET: Réservoir souterrain (1 125 litres/essence)  
625, boul. Henri-Bourassa Ouest**

Madame,

La présente fait suite à la réception du certificat d'enregistrement des produits d'équipements pétroliers numéro 208704-409135, sur lequel est inscrit un réservoir souterrain localisé à l'adresse ci-haut mentionnée.

Nous avons émis à l'automne dernier, un contrat pour l'enlèvement de tous les réservoirs souterrains identifiés au 625, boul. Henri-Bourassa Ouest à Montréal. Sur les six (6) réservoirs à être enlevés, cinq (5) l'ont été le dernier soit celui inscrit au certificat n'ayant pas été repéré dans le périmètre prévu.

Compte tenu qu'il est improbable que le réservoir se trouve à un autre endroit, nous en venons à la conclusion qu'il a été enlevé et/ou remplacé par celui qui se trouvait dans le même périmètre (même capacité et identifié sur le précédent certificat).

En conséquence, nous vous demandons d'enlever sur le certificat l'enregistrement du réservoir numéro 183603.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande, recevez, Madame, mes salutations distinguées.

SE/dp

c.c. M. Trian Constantin, Min. Transports  
M. Marquis Camiré, S.I.Q.  
Dossier  
Courrier

514-338-1151 FAX

409135  
UT

DOROTHY  
27 JAN. 1999



Gouvernement du Québec  
Ministère des Ressources naturelles  
Direction des produits pétroliers

# MODIFICATION

## CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT D'EQUIPEMENTS PÉTROLIERS

Nom et adresse de l'établissement  
**TRANSPORT-QUEBEC**  
**625 BOUL HENRI-BOURASSA OUEST**  
**MONTREAL (QUEBEC)**  
**H3L 1P3**



Certificat 208704-409135

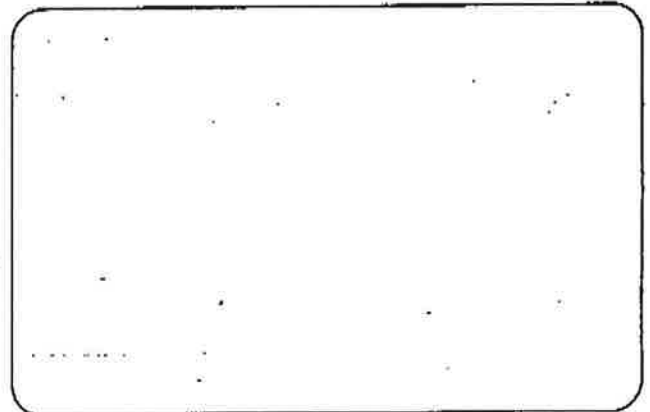
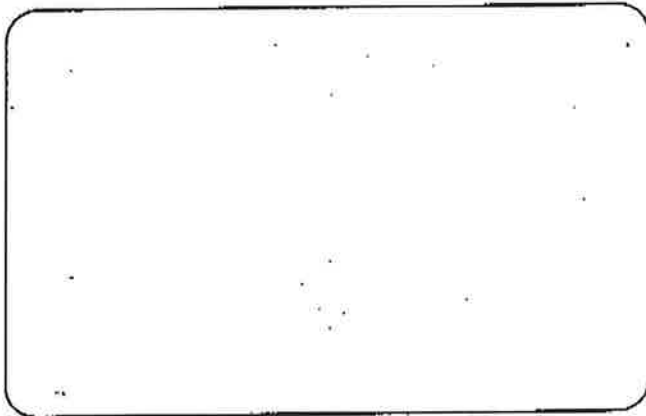
Émis le 1994-07-08

Utilisateur des équipements  
**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**

EQUIPEMENTS PÉTROLIERS ENREGISTRÉS					
183603 *****	RESERVOIR *****	1125 *****	ESSENCE *****	SOUTERRAIN *****	1981 ****

5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau B 405  
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1  
Téléphone : (418) 643-3327 ou 1 800 267-1420  
Télécopieur : (418) 528-0690

Pierre Lavallée  
Directeur



### \*\*\* IMPORTANT \*\*\*

- La carte portant le numéro d'enregistrement doit être fixée au tuyau de remplissage de chacun des réservoirs.
- Le numéro d'enregistrement doit apparaître à l'arrière du véhicule de transport de produits pétroliers ou sur la citame, dans le cas d'un camion-citame. Le numéro devra être indiqué en chiffres de couleur contrastante d'au moins 80 mm de hauteur.

(409135) -

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC  
190 BOUL CRÉMAZIE EST  
2E ÉTAGE  
MONTREAL (QUEBEC)  
H2P 1E2

• Nous n'avons pas enregistré certains réservoirs pour la ou les raisons suivantes :

- réservoir de moins de 4 000 litres contenant du combustible (mazout ou huile à chauffage)
- réservoir d'huile usée (placé sous la responsabilité du MEF, depuis le 10 mars 1994)
- réservoir mobile de moins de 225 litres



Gouvernement du Québec  
Ministère des Ressources naturelles  
Direction de la sécurité des  
équipements pétroliers

Charlesbourg, le 28 octobre 1998

LES INSTALLATIONS G M R INC

435 2E AVENUE  
SAINT-ROMUALD (QUEBEC)  
G6W 5M6



LIEU DES TRAVAUX : 625 BOUL HENRI-BOURASSA OUEST  
MONTREAL

NO D'AUTORISATION : 06-540220-04-N (31)  
NO PERMIS/CERTIF. : 208704-409135 (UTILISATEUR)

Nous avons bien reçu votre demande pour l'enlèvement des équipements pétroliers.

Vous pouvez procéder aux travaux visés par la loi selon les exigences du Règlement sur les produits pétroliers (décret 753-91, 29 mai 1991) et du règlement modifiant le Règlement sur les produits pétroliers, (décret 108-96, 24 janvier 1996).

L'enlèvement des équipements pétroliers doit être fait selon la procédure établie, soit à l'article 130 pour les réservoirs souterrains ou soit à l'article 167 pour les réservoirs en surface.

Veuillez noter que s'il y a présence de contamination vous devez nous en avvertir ainsi que le ministère de l'Environnement et de la Faune de votre région.

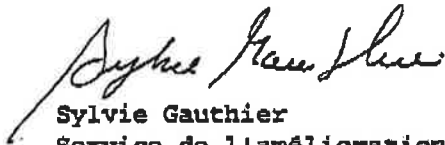
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(verso)

Il est à noter que le titulaire de permis ou de certificat d'enregistrement doit se conformer à toute autre loi ou règlement municipal, provincial ou fédéral applicable.

Il est important de nous retourner l'attestation de concordance dans les 10 jours de la fin des travaux.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Sylvie Gauthier

Service de l'amélioration du parc d'équipements



Gouvernement du Québec  
Ministère des Ressources naturelles  
Direction des produits pétroliers  
5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau B 405  
Charlebourg (Québec)  
G1H 8R1

### ENLÈVEMENT des équipements pétroliers

**AVIS À L'INSTALLATEUR (ENTREPRENEUR) QUI EXÉCUTERA LES TRAVAUX :**  
une fois les travaux effectués, inscrivez dans les parties ombragées les changements apportés à la demande originale et complétez la section 6 de ce formulaire.

Numéro de la demande  
**540220**

**1 LIEU DES TRAVAUX**

Nom ou raison sociale de l'exploitant ou de l'utilisateur des équipements pétroliers \_\_\_\_\_  
Si votre entreprise n'est pas constituée en société par actions (compagnie inc. ou ltée), veuillez indiquer:  
Nom et prénom: \_\_\_\_\_

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC**

Numéro: **605 BOUL. RUE HENRI BOURGASSA OUEST** App. \_\_\_\_\_  
Ville, village ou municipalité: **MONTRÉAL** Code postal: \_\_\_\_\_ Numéro de téléphone: \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur: \_\_\_\_\_ Numéro du permis commercial: \_\_\_\_\_ Numéro du certificat d'enregistrement: **208104-409136**

**2 EQUIPEMENTS À ENLEVER**

CAPACITÉ EN LITRES 1 gallon - 4.55 litres	RÉSERVOIR(S)			AUTRES ÉQUIPEMENTS	
	CONTENU	ENTREPOSAGE	FABRICATION	TUYAUTERIE en métal <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> en fibre de verre <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	à simple paroi <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> à double paroi <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
1 <b>4546</b>	1-essence 2-diesel 3-carburant d'aviation 4-huile à chauffage 5-moteur lourd 6-lubrifiant-graissage 7-huile usée	1-enterrain 2-en surface à l'extérieur 3-en surface à l'intérieur d'un bâtiment	1-acier 2-fibre de verre 3-autres, précisez	TYPE DE DISTRIBUTEURS	nombre
2 <b>2285</b>	(inscrivez le chiffre correspondant)	(inscrivez le chiffre correspondant)	(inscrivez le chiffre correspondant)	simple <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	_____
3 <b>2285</b>	1	1	1	duo 1 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	_____
4 <b>4500</b>	1	1	1	duo 2 <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	_____
5 <b>2285</b>	1	1	1	multiple <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	_____
6 <b>2285</b>	2	1	1	à carte <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	_____
7				à clé <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	_____
8				AUTRES: _____	
9					
10					

Veuillez indiquer le nom et l'adresse de l'entreprise responsable de la disposition finale des équipements:  
**LES INSTALLATIONS GMC INC**

Nom ou raison sociale: \_\_\_\_\_  
Numéro: **455 2<sup>e</sup> RUE** App. \_\_\_\_\_  
Ville, village ou municipalité: **ST ROMUALD** Province: **QUÉBEC**  
Code postal: **G6W5M6** Numéro de téléphone: **418 857 7164** Numéro de télécopieur: **418 857 1496**

**3 IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR (ENTREPRENEUR)**

Nom ou raison sociale de l'installateur qui exécutera les travaux: **MÊME QUE 2**

Numéro du permis de l'installateur: **1004**

Si les travaux sont exécutés par le demandeur, ils doivent être sous la surveillance continue d'un maître installateur.  
Dans un tel cas, veuillez indiquer: \_\_\_\_\_ Nom du maître installateur \_\_\_\_\_ Numéro de licence \_\_\_\_\_

**4 LIEU DE RÉCEPTION DE LA CORRESPONDANCE**

Coché la case correspondant à l'adresse où vous désirez recevoir votre correspondance.

Section 1 (lieu des travaux)  Section 2 (installateur)  Autre: \_\_\_\_\_

**5 DÉCLARATION** **\* LA CONTAMINATION ÉTAIT CONFINÉE À LA FOSSE DES RÉSERVOIRS**

La présente demande doit être signée par le propriétaire, l'exploitant ou l'utilisateur des équipements pétroliers.  
Date prévue des travaux: **27/10/98** Je certifie que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts.  
Nom et prénom (en lettres majuscules): \_\_\_\_\_ Date: **27/10/98**

Faites parvenir la première page de ce formulaire au ministère. Remettez les pages 3 et 4 de ce formulaire à l'installateur (entrepreneur) qui effectuera les travaux.

**6 ATTESTATION DES TRAVAUX**

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et que les travaux ont été effectués selon les exigences prescrites par le Règlement sur les produits pétroliers.  
Date de fin des travaux: \_\_\_\_\_

Nom et prénom: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

RESERVE AU MINISTÈRE

Gouvernement du Québec  
 Ministère des Ressources naturelles  
 Direction des produits pétroliers  
 5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau B 405  
 Charlebourg (Québec)  
 G1H 6R1

Sylvie  
 R06

**ENLÈVEMENT  
 des équipements pétroliers**

Numéro de la demande  
**540220**

**AVIS AU DEMANDEUR :**  
 S.V.P., écrire en lettres moulées et ne rien inscrire dans les espaces ombragés.

**1 LIEU DES TRAVAUX**

Nom ou raison sociale de l'exploitant ou de l'utilisateur des équipements pétroliers : \_\_\_\_\_  
 Si votre entreprise n'est pas constituée en société par actions (compagnie Inc. ou ltée), veuillez indiquer :  
 Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
 Numéro Rue App.  
**6251 BOULV. HENRI-BOURASSA OUEST**  
 Ville, village ou municipalité Code postal Numéro de téléphone  
**MONTREAL**  
 Numéro de télécopieur Numéro du permis commercial Numéro du certificat d'enregistrement  
**208704-409135**

**2 ÉQUIPEMENTS À ENLEVER**

CAPACITÉ EN LITRES 1 gallon - 4.55 litres	RÉSERVOIR(S)			AUTRES ÉQUIPEMENTS	
	CONTENU	ENTREPOSAGE	FABRICATION	TUYAUTERIE	TYPE DE DISTRIBUTEURS
	1-essence 2-diesel 3-carburant d'aviation 4-huile à chauffage 5-smazout lourd 6-lubrifiant-graisse 7-huile usée	1-sous-train 2-en surface à l'extérieur 3-en surface à l'intérieur d'un bâtiment	1-acier 2-fibre de verre 3-autres, précisez	<input checked="" type="checkbox"/> en métal <input type="checkbox"/> en fibre de verre	à simple paroi <input type="checkbox"/> à double paroi <input type="checkbox"/>
	(inscrivez le chiffre correspondant)	(inscrivez le chiffre correspondant)	(inscrivez le chiffre correspondant)		nombre
1 4546	4				simple <input type="checkbox"/>
2 1125	1				duo 1 <input type="checkbox"/>
3 1125	2				duo 2 <input type="checkbox"/>
4 4500	7				multiple <input type="checkbox"/>
5 22275	1				à carte <input type="checkbox"/>
6 22235	2				à clé <input type="checkbox"/>
7					
8					
9					
10					

Veuillez indiquer le nom et l'adresse de l'entreprise responsable de la disposition finale des équipements.  
 Nom ou raison sociale **LES INSTALLATIONS GMR INC**  
 Numéro Rue App.  
**4351-2<sup>e</sup> AVE**  
 Ville, village ou municipalité Province  
**ST-ROMAN** **QUEBEC**  
 Code postal Numéro de téléphone Numéro de télécopieur  
**G1M1M1G** **41818397164** **4181839714916**

**3 IDENTIFICATION DE L'INSTALLATEUR (ENTREPRENEUR)**

Nom ou raison sociale de l'installateur qui exécutera les travaux **MÊME QUE 2**  
 Numéro du permis de l'installateur **1004**  
 Si les travaux sont exécutés par le demandeur, ils doivent être sous la surveillance continue d'un maître installateur.  
 Dans un tel cas, veuillez indiquer : \_\_\_\_\_  
 Nom du maître installateur Numéro de licence

**4 LIEU DE RÉCEPTION DE LA CORRESPONDANCE**

Cochez la case correspondant à l'adresse où vous désirez recevoir votre correspondance.  
 Section 1 (lieu des travaux)  Section 3 (installateur)  Autre : \_\_\_\_\_

**5 DÉCLARATION**

La présente demande doit être signée par le propriétaire, l'exploitant ou l'utilisateur des équipements pétroliers.  
 Date prévue des travaux **27/10/98** Je certifie que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts.  
 \_\_\_\_\_  
 Nom et prénom (en lettres moulées) **27/10/98**  
 \_\_\_\_\_  
 Date

• FAITES PARVENIR LA PREMIÈRE PAGE DE CE FORMULAIRE AU MINISTÈRE.  
 • REMETTEZ LES PAGES 3 ET 4 DE CE FORMULAIRE À L'INSTALLATEUR (ENTREPRENEUR) QUI EFFECTUERA LES TRAVAUX.

**RESERVE AU MINISTÈRE**

Numéro de demande \_\_\_\_\_ Numéro d'autorisation \_\_\_\_\_  
 Révisé \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_



Montréal, le 5 novembre 1998

A Jasson  
409/350

Madame Sophie Derome, inspecteur  
Ministère des Ressources matérielles  
Direction des produits pétroliers  
545, boul. Crémazie Est, bur. 1130  
Montréal (Québec)  
H2M 2V1



**OBJET: Enlèvement des réservoirs souterrains  
625, boul. Henri-Bourassa Ouest  
Projet 777574-02  
Certificats d'enregistrement #208704 -409135 (U)**

Madame,

Par la présente, nous vous informons que nous procéderons à l'enlèvement, sans remplacement, de six (6) réservoirs souterrains dont les cinq (5) apparaissant sur le certificat et un non mentionné d'huile usée. Les travaux doivent débuter le 16 novembre 1998.

Le contrat a été octroyé aux Installations G.M.R. Inc., 435, 2<sup>e</sup> avenue, St-Romuald (Québec) G6W 5M6, licence 2740-6842-28, téléphone 1-418-839-7164.

Si des informations supplémentaires vous sont nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la soussignée.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

SE/dp

c.c. Dossier 777574  
Courrier

à Dactylographier

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction des produits pétroliers

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT  
D'EQUIPEMENTS PÉTROLIERS

Nom et adresse de l'établissement

Transport-Québec  
625 Boul Henri-Bourassa Ouest  
Montréal, Québec  
H3L 1P3

Certificat 208704-409-135

Émis le 94-07-04

Utilisateur des équipements

Société Immobilière du Québec

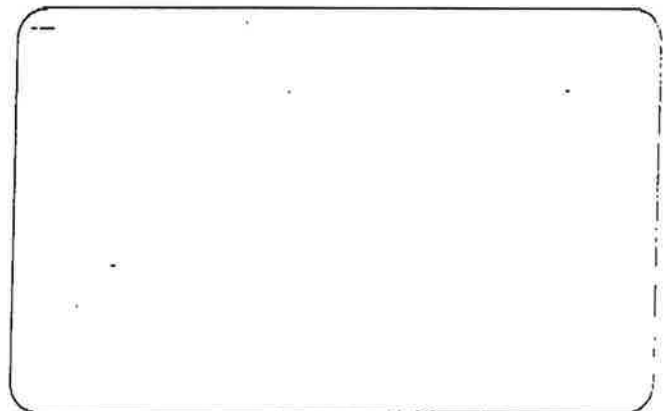
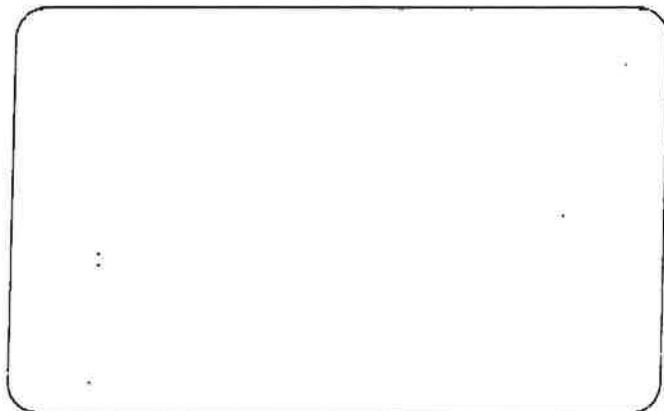
## EQUIPEMENTS PÉTROLIERS ENREGISTRÉS

Numéro d'identification	Type d'équipement	Capacité (litres)	Produit	Genre d'entreposage	Année de fabrication
112 920	réservoir	27275	essence	souterrain	1980
112 921		27275	Diesel	" "	1980
112 922		1125	essence	" "	1981
112 923		4546	Huile à chauffage	" "	1978
112 924		1125	Diesel	" "	1981
<del>112 925</del>					" "

5700, 4<sup>e</sup> Avenue Ouest, bureau B 405  
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1  
Téléphone : (418) 643-3327  
Télécopieur : (418) 528-0690

Pierre Lavallée

Pierre Lavallée  
Directeur



┌ Société Immobilière du Québec  
201 Boul Crémazie Est  
bureau 3.05  
Montréal, Québec  
H2M 1L4  
└

1- Le document ci-dessus est votre certificat d'enregistrement pour les équipements que vous avez décrits dans votre demande.

2- Ce certificat est valide tant que vous demeurez l'utilisateur de ces équipements pétroliers. Toutefois, si vous apportez des modifications à vos équipements, si vous les remplacez ou si

3- La ou les cartes ci-jointes doivent être attachées au tuyau de remplissage pour les réservoirs en surface et au distributeur pour les systèmes souterrains.





Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction des produits pétroliers

*Handwritten initials: HU*

# DEMANDE D'ENREGISTREMENT D'ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS utilisés à des fins non commerciales

Au sens de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, les renseignements qui permettent de vous identifier ont un caractère confidentiel. Cependant, ces renseignements sont indispensables pour la gestion de votre dossier. Aussi, notre ministère s'engage à en restreindre l'accès aux seules personnes dûment autorisées, à les utiliser et à en disposer dans le respect de la loi.

**S.V.P. écrire en lettres moulées et ne rien inscrire dans les espaces ombragés.**

**Note : Vous devez produire une demande d'enregistrement pour chaque emplacement. Un emplacement correspond généralement à une adresse.**

Référence: *Projet 243674*  
Date: *93.12.22*  
Montant: *37,00 \$*

*208704*

*2042080*

*409135*

### 1 IDENTIFICATION DE L'UTILISATEUR

*112920 a 112924*

Nom de l'utilisateur

Raison sociale de l'utilisateur: Société immobilière du Québec

Si votre entreprise n'est pas constituée en société par actions (compagnie inc. ou ltée), veuillez indiquer:

Nom et prénom

Adresse de l'utilisateur

Numéro	Rue ou route postale	App.	Ville, village ou municipalité
201	Bp Chémazie E	3.05	Montréal
Province	Code postal	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur
QUEBEC	H2M1L4	514 873 6766	514 873 2555

### 2 IDENTIFICATION DE L'EMPLACEMENT

a) À quelle adresse sont situés les équipements pétroliers ?

Même adresse que celle de l'utilisateur identifié à la section 1  Si l'adresse est différente, veuillez l'indiquer :

Numéro	Rue ou route postale	
625	blou. Henri-Bourassa Ouest	
Ville, village ou municipalité	Province	
Montréal	Québec	
Code postal	Numéro de téléphone	Numéro de télécopieur
H3L1P13	514 311 6660	

b) Est-ce que cet emplacement est désigné sous la même raison sociale ou sous le même nom que l'utilisateur ?

OUI;  NON Sinon, veuillez l'indiquer: Transport-Québec

### 3 IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE DES ÉQUIPEMENTS

Êtes-vous propriétaire de tous les équipements pétroliers (réservoirs et citernes) que vous utilisez?  OUI  NON Sinon, veuillez indiquer: et autres

Raison sociale ou nom et prénom du propriétaire des équipements pétroliers  
et par Transport Québec

Numéro	Rue ou route postale	
Ville, village ou municipalité	Province	Code postal

### 4 ADRESSE À LAQUELLE LA CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ACHÉMINÉE

À l'adresse de l'utilisateur identifié à la section 1  À l'adresse de l'emplacement identifié à la section 2

Direction des  
RÉSERVE DU MINISTÈRE

Date de réception: 28 JAN 1994  
21 JUIN 1994

Produits Pétroliers

Numéro du paiement: 017812/37  
P. 3 09

Véifié par: 04.01.31

Date de vérification: \_\_\_\_\_  
Véifié par: \_\_\_\_\_

PAGE 2

5 IDENTIFICATION DU SECTEUR D'ACTIVITÉ DE L'UTILISATEUR

Cochez l'appellation qui décrit le mieux votre secteur d'activité ( un seul choix ) :

- Secteur résidentiel (édifice à logements)
- Secteur industriel
- Secteur commercial
- Ferme, exploitation agricole
- Mine, carrière
- Institution publique (gouvernement, municipalité, école...)
- Entreprise de transport de personnes ou de biens
- Chantier forestier
- Chantier de construction
- Autre (précisez) \_\_\_\_\_

6 LOCALISATION DES RÉSERVOIRS FIXES

Note : Si vous n'utilisez pas de réservoirs fixes, passez à la section 9. →

Y a-t-il une prise d'eau potable ou un puits artésien à moins de 1000 mètres des réservoirs que vous utilisez?

- OUI       NON

Y a-t-il un lieu public souterrain ou un stationnement souterrain à moins de 50 mètres des réservoirs que vous utilisez?

- OUI       NON

7 IDENTIFICATION DE L'UTILISATION DES RÉSERVOIRS FIXES

Indiquez toutes les utilisations des équipements pétroliers visés par la présente demande de certificat.

Ravitaillement en carburant des:

- véhicules ou machinerie
- camions-citernes
- aéronefs
- embarcations

Autres activités:

- Distribution et entreposage de lubrifiant
- Entreposage d'huile usée
- Entreposage de mazout (huile à chauffage)
- Autre (précisez) \_\_\_\_\_

**IMPORTANT :** Veuillez décrire chacun de vos réservoirs fixes en remplissant la section 8. ↓

8 IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES RÉSERVOIRS FIXES

Pour chaque réservoir installé en permanence à l'emplacement visé par la présente demande, fournissez les renseignements demandés ci-dessous. ( :

LOCALISATION DU RÉSERVOIR	GENÈRE DE RÉSERVOIR	CAPACITÉ EN LITRES (1 GALLON = 4,55 LITRES)	CONTENU
ex. : au sous-sol, dans la salle des fournaises, derrière l'étable, côté sud, etc.)	1 = souterrain 2 = en surface à l'extérieur 3 = en surface à l'intérieur d'un bâtiment		1= essence 2= diesel 3= carburant d'aviation 4= huile à chauffage 5= mazout lourd 6= lubrifiant-graisse 7= huile usée
	(inscrivez le chiffre correspondant)		(inscrivez le chiffre correspondant)
1 Entre les deux garages, côté nord	1	4 500 l.	7
2 Près des pompes en surface, Nord	1	27 275 l ✓	1
3 Près des pompes en surface, Nord	1	27 275 l ✓	2
4 Entre les deux garages, Nord	1	1 125 l	1
5 Derrière les locaux administratifs, Nord	1	4 546 l ✓	4
6 Entre les deux garages, Nord	1	1 125 l	2
7			
8			
9 avez-vous des réservoirs de lubrifiants ? non			
10 si oui les indiquez			
11			
12			
13			
14			
15			

**9 IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES CITERNES PÉTROLIÈRES**

**Note : Si vous n'utilisez pas de citernes pétrolières, passez à la section 10. →**

• Définition de citerne pétrolière : un réservoir à un ou plusieurs compartiments fixé en permanence à un camion, à une remorque ou à une semi-remorque et servant au transport de produits pétroliers.

• Pour chaque citerne pétrolière utilisée, fournissez les renseignements demandés ci-dessous.

**(Si vous utilisez plus de 13 citernes, photocopiez cette page avant de la remplir afin de pouvoir inscrire toutes les citernes.)**

	Numéros inscrits sur la plaque de certification		Nom du fabricant de la citerne pétrolière	Année de fabrication	Nombre de compartiments	Capacité totale de la citerne en litres (1 gal=4,55 l)	Numéro d'immatriculation de la SAAQ	Propriété de la citerne
	Norme de construction (MCS06, ACNOR B620, ou autre)	Numéro de série						Êtes-vous propriétaire de la citerne? (inscrivez oui ou non)
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								

PASSEZ À LA SECTION 10 →

**utilisez plus de 15 réservoirs, photocopiez cette page avant de la remplir afin de pouvoir inscrire tous les réservoirs.)**

	Êtes-vous propriétaire du réservoir  (inscrivez oui ou non)	1 =en usage 2 =hors usage temporairement 3 =hors usage définitivement  (inscrivez le chiffre correspondant)	Depuis quand ? (année et mois)	MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU RÉSERVOIR	SI LE RÉSERVOIR EST EN ACIER, INDIQUEZ LE TYPE DE PROTECTION UTILISÉE CONTRE LA CORROSION
				1 =en acier, simple paroi 2 =en fibre de verre, simple paroi 3 =autre, simple paroi, précisez: 4 =double paroi, en acier 5 =double paroi, en fibre de verre 6 =autre, double paroi, précisez:  (inscrivez le chiffre correspondant)	1 =aucune protection 2 =anode sacrificielle 3 =courant imposé  (inscrivez le chiffre correspondant)
1960		1	1960 5	1	1
1980		1	1980 5	1	1
1980		1	1980 5	1	1
1981		1	1981	1	1
1978		1	1978	1	1
1991		1	1991	1	1

PASSEZ À LA SECTION 9 ↑

**10 IDENTIFICATION ET DESCRIPTION DES RÉSERVOIRS MOBILES**

**Note : Si vous n'utilisez pas de réservoirs mobiles, passez à la section 11. ↓**

- Définition de réservoir mobile : un réservoir dont la capacité est supérieure à 225 litres et qui est conçu et construit pour permettre son déplacement. C'est ce type de réservoir que l'on peut installer sur des camionnettes (pick-up) pour le ravitaillement d'autres véhicules ou équipements.
- Pour chaque réservoir mobile utilisé, fournissez les renseignements demandés ci-dessous.

	Numéros inscrits sur la plaque de certification		Capacité en litre	Année de fabrication	Propriété du réservoir
	Norme de construction (ULC-C142.13, ou autre) (S'il n'y en a pas, insérez inconnu)	Numéro de série	(1 gallon = 4,55 litres)		Êtes-vous propriétaire du réservoir?  (Inscrivez oui ou non)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					

**11 DECLARATION (LA PRÉSENTE DEMANDE DOIT ÊTRE SIGNÉE PAR L'UTILISATEUR DES ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS OU SON REPRESENTANT)**

**Je certifie que les renseignements fournis à l'appui de cette demande sont exacts et conformes à la Loi sur l'utilisation des produits pétroliers (L.R.Q., c. U-1.1).**

Nom du signataire (en lettres moulées)

Fonction

Signature

Date

9-8 01 13

Année Mois Jour

Le coût du certificat d'enregistrement est de 37 \$. Joindre un chèque ou un mandat payable à l'ordre du ministre des Finances et le dater du jour de l'envoi de la demande.

**Veillez retourner le formulaire à l'adresse suivante :**

c. c. Michel Fortier  
Jean-Claude Larivée  
Projet 243674  
Dossier 4.11.6

Ministère de l'Énergie et des Ressources  
Direction des produits pétroliers  
5700, 4e Avenue Ouest, bureau B 405,  
Charlesbourg (Québec) G1H 6R1



Référence no 324-E-8176

Montréal, le 21 novembre 2003

Madame Marie-Renée Jobin, répondante  
Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement du Québec  
Direction régionale de Montréal  
5199, rue Sherbrooke est, bureau 3860  
Montréal (Québec)  
H1X 3X9

Objet : Loi d'accès aux documents  
N/Réf. : 324-E-8176  
625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest  
Montréal, Québec

---

Madame,

Inspec-Sol inc. est mandatée par la Société Immobilière du Québec pour réaliser une évaluation environnementale sur la propriété mentionnée en rubrique.

La présente constitue une demande d'accès à l'information auprès de votre service, ou de toute autre unité concernée, portant sur l'existence de dossier concernant le Secrétariat du Conseil du Trésor (Gestion des surplus) et l'Atelier Techni-Bor, situés aux 625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest, Montréal, Québec et sur l'existence d'un ou des documents suivants faisant état:

- d'un avis d'infraction, poursuite ou d'action corrective;
- de rapports d'inspection concernant des déversements, rejets ou sources de contamination;
- de certificats d'autorisation ou de permis émis par votre ministère;
- de document concernant des matières dangereuses résiduelles.



Vos renseignements seront traités à titre confidentiel, dans le seul but de notre mandat. Nous apprécierions une réponse écrite de votre part, en indiquant notre numéro de référence apparaissant en rubrique.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

INSPEC-SOL INC.

  
Catherine Le Guerrier, M.Sc.

Une copie par télécopieur no 873-5662

CW  
17/12/03  
E-8176

Montréal, le 17 décembre 2003

Madame Catherine Le Guerrier  
INSPEC-SOL INC.  
4600, boul. Côte-Vertu Ouest  
Bureau 200  
Saint-Laurent (Québec) H4S 1C7

**Objet : 625, boul. Henri-Bourassa Ouest (Montréal)  
Rapport d'inspection du 04 juin 2001**

---

Madame,


Pour faire suite à votre demande d'accès à l'information du 21 novembre 2003 concernant la propriété précitée, nous joignons à la présente copie du document cité en rubrique qui vous donnera un aperçu du dossier.

Soyez assurée, Madame, de notre entière collaboration.

La répondante de la Loi d'accès à l'information,

  
**Marie-Renée Jobin**



<b>Québec</b>  <b>Ministère de l'Environnement</b> Direction régionale de Montréal				
<b>RAPPORT D'INSPECTION</b>				
N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0536601 T-06-2001-06-03-153		DATE DE RÉDACTION : 2001-06-05		
<b>I. IDENTIFICATION</b>				
DATE D'INSPECTION : 2001-06-04				
INSPECTEUR : <u>Jacques Lamarre</u>				
ACCOMPAGNÉ DE :				
LIEU INSPECTÉ		ADRESSE POSTALE (si différente)		
Terrain en arrière du 625 boul. Henri-Bourassa O		La société immobilière du Québec 2800, boul. Saint-Martin Ouest, bur. RC02 Laval (Québec) H7T 2S9		
PLAIGNANT(E) : N/A (✓)	Rencontré	oui ( )	non ( )	
NOM / ADRESSE		☛		
PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S) :				
NOM / FONCTION		☛		
Yves Marineau, La société immobilière du Québec		(450) 680-6108 cell. (514) 968-0701		
PIÈCE(S) ANNEXÉE(S) :				
PHOTO(S) ( )	Nombre : ( )	CROQUIS ( )	PLAN(S) ( )	CARTE(S) ( )
AUTRE(S) ANNEXE(S) : ( )				
1.				
2.				
BUT(S) : Effectuer le suivi d'urgence et vérifier la gestion des sols contaminés ainsi que les travaux de restauration du terrain.				



**RAPPORT D'INSPECTION**N/RÉFÉRENCE : 7610-06-01-0536601  
T-06-2001-06-03-153

DATE DE RÉDACTION : 2001-06-05

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

L'inspection a été réalisée avec monsieur Yves Marineau de la SIC. Le lieu de l'incident est un stationnement extérieur aménagé directement sur la terre, anciennement utilisé par le MTQ, où se trouvent stationnés des camions vendus à l'enchère durant la fin de semaine.

Suite aux fortes pluies de la fin de semaine, le terrain a été lavé par l'eau entraînant du même coup les hydrocarbures qui se trouvaient en surface du sol (moteur de camion qui coule, diesel). Lors de l'intervention d'urgence un fossé à l'extrémité Est du terrain a été réalisé afin de retenir l'eau sur le terrain et aussi enlever des sols contaminés par les hydrocarbures. On remarque qu'une partie de la cour, dans la partie Est, a été grattée afin d'ôter la couche supérieure de sol probablement contaminée par les hydrocarbures. Les sols ont été placés dans un conteneur qui est géré par la compagnie *Matrec Environnement*.

Lors de mon intervention, il a été convenu avec M. Marineau de creuser, un peu plus, le fossé Est et d'y mettre de la pierre concassée et d'enlever une partie du gazon, qui a été contaminé par les hydrocarbures, situé à l'extérieur de la clôture. Les sols ainsi enlevés seront placés dans un conteneur qui sera aussi géré par la compagnie *Matrec*.

Il n'y a plus de trace comme tel d'hydrocarbures dans la zone indiquée à l'exception du gazon situé à l'extérieur de la propriété.

**3. CONCLUSION**

Lors de l'intervention d'urgence, les sols contaminés qui ont été excavés et/ou grattés ont été placés dans un conteneur.

On note une zone possiblement contaminée au niveau du fossé aménagé d'où la demande d'excaver des sols supplémentaires ainsi qu'une partie du gazon contaminé par des hydrocarbures.

**4. RECOMMANDATION(S)**

Je recommande d'attendre quelle gestion a été faite pour les sols contaminés avant de fermer le dossier.

**5. VÉRIFICATION**- RÉDIGÉ PAR : Jacques Lamarre

2001/06/05

- VÉRIFIÉ PAR : André Dufresne

01/06/12

COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



Référence no 324-E-8176

Montréal, le 21 novembre 2003

Me Jacqueline Leduc  
Ville de Montréal  
Service du greffe  
Cabinet du directeur  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R.113A  
Montréal (Québec)  
H2Y 1C6

Objet : Loi d'accès aux documents  
N/Réf. : 324-E-8176  
625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest  
Montréal, Québec

---

Madame,

Inspec-Sol inc. est mandatée par la Société Immobilière du Québec pour réaliser une évaluation environnementale sur la propriété mentionnée en rubrique.

La présente constitue une demande d'accès à l'information auprès de votre service et de l'ancien service de la CUM, ou de toute autre unité concernée, portant sur l'existence de dossier concernant le Secrétariat du Conseil du Trésor (Gestion des surplus) et l'Atelier Technbi-Bor, situés aux 625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest, Montréal, Québec et sur l'existence d'un ou des documents suivants faisant état:

- d'un avis d'infraction, poursuite ou d'action corrective de nature environnementale;
- de rapports d'inspection concernant des déversements, rejets ou sources de contamination;
- de certificats d'autorisation ou de permis émis par la ville de nature environnementale;
- de document concernant des matières dangereuses résiduelles;
- de document concernant des réservoirs d'hydrocarbures (inclus dans l'ancienne demande de la CUM);
- tout autre document environnemental pertinent.



Vos renseignements seront traités à titre confidentiel, dans le seul but de notre mandat. Nous apprécierions une réponse écrite de votre part, en indiquant notre numéro de référence apparaissant en rubrique.

Tout en vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

INSPEC-SOL INC.

  
Catherine Le Guerrier, M.Sc.

Une copie par télécopieur no 872-5655



**Secrétariat général**

Direction du greffe

Division du soutien corporatif, de la gestion  
des documents et des archives

275, rue Notre-Dame Est, bureau R.134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Montréal, le 28 novembre 2003

Madame Catherine Le Guerrier, M.Sc.  
Inspec-Sol inc.  
4600, boul. Côte-Vertu Ouest, bureau 200  
Saint-Laurent (Québec) H4S 1C7

Objet : Accès aux documents – demande de 2003  
625 et 725, boulevard Henri-Bourassa Ouest  
V/Réf. : dossier n° 324-E-8176  
N/Réf. : dossier n° 52-2003-0826-00

---

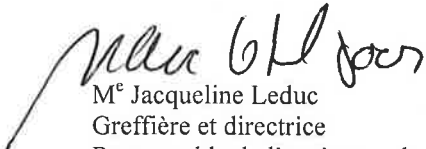
Madame,

Conformément à l'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., chapitre A-2.1), ci-après désignée « la loi », nous accusons réception à nos bureaux, en date du 21 novembre dernier, de votre demande d'accès aux documents datée du même jour.

En vertu de l'article 47 de la loi, nous devons normalement prendre position sur une demande d'accès dans les vingt jours qui suivent sa réception à nos bureaux. Toutefois, en raison du très grand nombre de demandes d'accès qui nous sont adressées depuis quelque temps, nous vous avisons, conformément à la même disposition législative, que nous prolongeons ce délai de dix jours. Ainsi, nous devons définitivement prendre position sur votre demande d'ici le 22 décembre prochain.

Nous vous informons également que suivant la loi, une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels d'un organisme public peut demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision. Il est également possible de demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

  
M<sup>e</sup> Jacqueline Leduc  
Greffière et directrice  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels  
Téléphone : (514) 872-3142  
Télécopieur : (514) 872-5655

JL/lt

p.j. : Note explicative

## RECOURS

**SUITE À UNE DÉCISION RENDUE EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS, LES RECOURS SUIVANTS SONT DISPONIBLES :**

### **Révision**

#### **a) Pouvoir**

L'article 135 de la loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

Les adresses de la Commission d'accès à l'information sont les suivantes:

#### **À Québec :**

575, rue St-Amable  
Bureau 1.10  
Québec (Québec)  
G1R 2G4  
Tél.: (418) 528-7741  
Fax.: (418) 529-3102

#### **À Montréal :**

480, boul. St-Laurent  
Bureau 501, 5e étage  
Montréal (Québec)  
H2Y 3Y7  
Tél.: (514) 873-4196  
Fax.: (514) 844-6170

#### **b) Motifs**

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

#### **c) Délai**

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).